



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE DE MASTER 2

Présenté en vue de l'obtention d'un Diplôme de Master Académique
«Sciences du Langage»

THÈME

*Analyse sociolinguistique des pratiques d'étudiants de
français dans la sphère familiale*

Présenté Par : Bouchair Amira

Soutenu le : 30/06/2022

Devant le jury composé de :

Présidente : Mme Chenouf Zoulikha

Université Chadli Bendjedid- El Tarf

Examinatrice : Dr Taguida Abla

Université Chadli Bendjedid- El Tarf

Rapporteur : Mlle Boussaha Nedjla

Université Chadli Bendjedid- El Tarf

Année universitaire 2021 -2022

Remerciement

Je tiens tout d'abord à remercier dieu pour le courage et la force qu'il m'a accordé pour réaliser ce travail.

Un grand merci à ma directrice de travail madame Boussaha Nadjila pour ses précieux conseils et l'encouragement qu'elle m'a apporté tout au long du travail, mais aussi à madame Taguida Abbla qui m'a été d'une grande aide.

Sans oublier madame Djedid Ibtissem, madame Seridi Houda, monsieur Berrebib Youcef et monsieur Dziri Ahmed

Je tiens aussi à remercier les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Ainsi que tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce travail que ce soit de près ou de loin.

Merci à tous

Dédicace

Je dédie ce travail à ma tendre mère qui me soutient à chaque pas que j'entreprends en me disant toujours d'aller de l'avant.

À mon cher père qui a fait de moi qui je suis aujourd'hui.

À mes frères Karim et Walid mes piliers ainsi qu'à ma belle-sœur Kosna et mon neveu adoré Kenzi Djawed.

À toute ma famille mes tantes mes oncles, mes cousins et cousines : Shahraged, Romaissa, Yacine et Tesnim.

À toutes mes amies et spécialement Célia qui m'épaulé depuis notre plus jeune âge.

À la mémoire de Didine paix en son âme toujours présent dans nos cœurs.

Résumé :

Ce mémoire de master s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique des pratiques langagières. Il cherche à rendre compte des différentes langues utilisées par les étudiants en langues françaises dans la sphère familiale en prenant en considération les divers facteurs qui influencent le choix de langue dans une situation de communication dans le foyer. Cette recherche a pour objectif d'analyser les répertoires verbaux de cinq étudiants et de déterminer ce qui impactent le choix de langue dans le cadre d'une analyse de discours faite à partir d'une approche qualitative par le biais d'entretiens transcrits. Cette analyse débouche sur des pratiques caractérisée par un statut plurilingue principalement dominée par l'arabe dialectal et le français et qui diffèrent selon l'individu avec lequel l'échange est entrepris.

Mots clés : sociolinguistique, pratiques langagières, répertoires verbaux, bi-plurilinguisme, sphère familiale

Summary :

This Master's thesis is part of the field of sociolinguistics of language practices. It seeks to account for the different languages used by French language students in the family sphere by taking into consideration the various factors that influence the choice of language in a communication situation in the home. The aim of this research is to analyse the verbal repertoires of five students and to determine what impacts on language choice through a discourse analysis based on a qualitative approach using transcribed interviews. This analysis leads to practices characterised by a plurilingual status mainly dominated by dialectal Arabic and French and which differ according to the individual with whom the exchange is undertaken. Translated with www.DeepL.com/Translator (free version)

Keywords : sociolinguistics, language practices, verbal repertoires, bi-multilingualism, family sphere

ملخص:

تقع أطروحة الماستر هذه في مجال علم اللغة الاجتماعي للممارسات اللغوية. يسعى إلى حساب اللغات المختلفة التي يستخدمها طلاب اللغة الفرنسية في المجال الأسري، مع مراعاة العوامل المختلفة التي تؤثر على اختيار اللغة في حالة الاتصال في المنزل. يهدف هذا البحث إلى تحليل الذخيرة اللفظية لخمس طلاب وتحديد ما يؤثر على اختيار اللغة في إطار تحليل الخطاب المصنوع من نهج نوعي من خلال المقابلات المكتوبة. يؤدي هذا التحليل إلى ممارسات تتميز بوضع تعددية اللغات يغلب عليه اللهجة العربية والفرنسية ويختلف باختلاف الفرد الذي يتم التبادل معه

الكلمات المفتاحية: علم اللغة الاجتماعي، الممارسات اللغوية، الذخيرة اللفظية، التعددية اللغوية الثنائية، المجال الأسري

Table des matières

Remerciement	
Dédicace	
Résumés	
Introduction générale	1
Partie 1 : Positionnement conceptuel et méthodologique	5
Introduction	6
Chapitre 1 : Chapitre conceptuel	7
Introduction	8
1. Le plurilinguisme et le contact des langues	8
1.1 Le plurilinguisme : règle ou exception	8
1.2 Le contact de langues	9
1.3 Le phénomène linguistique engendré par le contact de langues	9
1.3.1 L'alternance codique et le mélange des langues	10
1.3.2 L'emprunt.....	11
1.3.3 Le calque	11
1.4 La mobilité spatiale	12
2. l'Algérie : Pays plurilingue	12
2.1 Les langues des algériens	13
2.1.1 Les langues nationales	13
2.1.2 Les langues étrangères	14
3. Le répertoire langagier des familles algériennes : Gumperz (1971)	14
3.1 Les familles monolingues.....	15
3.2 Les familles bi-plurilingues.....	15
3.3 Les politiques linguistiques familiales	16

4. Les pratiques langagières	17
4.1 L'influence du contexte de communication	17
4.1.1 Situation formelle	18
4.1.2 Situation informelle	18
4.1.3 Influence de l'interlocuteur	18
5. Les sphères de communication (Billiez & Lambert)	19
5.1 La sphère familiale	19
Conclusion	19
Chapitre 2 : Description du déroulement de l'enquête	21
Introduction	22
1. Présentation du sujet	22
2. Méthode de travail	22
3. Outil de travail	23
4. Choix du public	23
5. Présentation des enquêtés	24
6. Choix du terrain de recherche	26
7. Présentation des questions de l'entretien	26
8. Difficultés rencontrées lors de l'entretien	27
9. Cadre spatiotemporel des entretiens	28
10. Transcription des entretiens	28
10.1 Convention de transcription selon Vion (1992)	29
11. Codage des entretiens	30
12. Méthode d'analyse	30
Conclusion	31
Partie 2 : Analyse des entretiens	32
Introduction	33
1. Répertoires verbaux	33

1.1	Contextes de socialisation langagière	33
1.1.1	Première langue de socialisation	33
1.1.2	Le français	36
1.1.3	L'anglais	38
1.1.4	Autres langues	39
1.1.5	L'arabe standard	40
1.2	Politiques linguistiques familiales	40
1.2.1	Les langues employées avec les parents	40
1.2.2	Les langues employées avec les frères et sœurs	42
1.2.3	Influence de la mobilité spatiale sur les pratiques langagières....	44
1.2.4	Les langues communes avec les membres de la famille	46
2.	Les pratiques langagières	48
2.1	L'alternance codique	50
3.	L'influence socioprofessionnelle des parents	51
4.	La hiérarchie dans le répertoire langagier des étudiants	55
5.	L'influence des études universitaires	57
6.	Les profils types des familles	59
7.	Synthèse	60
	Conclusion	62
	Conclusion générale	63
	Bibliographie	66
	Annexes	71
	Annexe 1 : guide d'entretien	72
	Annexe 2 : entretiens transcrits	74

Introduction

Générale

Vers les années 1960 du siècle dernier, une nouvelle branche en linguistique a vu le jour : La sociolinguistique, on utilisait « sociologie du langage » pour la désignait avant l'apparition de la notion ; elle étudie le langage dans son contexte social ainsi que la diversité dans une ou plusieurs langues. Elle est apparue avec le linguiste français Antoine Meillet pour qui la langue est un fait social.

Cette discipline traite des domaines variés tel que les fonctions du langage dans la société, la maîtrise de la langue et l'analyse du discours mais aussi les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur langage.

Son objectif était au départ de décrire les multiples variétés coexistant dans une communauté linguistique en les mettant en relation avec les aspects sociaux, plus tard elle englobera quasiment tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel.

Elle englobe plusieurs sous-disciplines dont les pratiques langagières qui consistent en un choix de langues parlées selon les besoin d'une situation de communication quelconque.

Partant de ce fait, l'Algérie est connue pour sa diversité linguistique due à son riche parcours historique et sa position géographique importante. Plusieurs chercheurs ont tenté de comprendre et de décrire cette diversité dans différents contexte sociaux. Les étudiants de langue française sont spécialement concernés par cette situation en vue de leurs pratiques au quotidien.

Il est nécessaire de préciser que le milieu familial est le premier lieu du contact linguistique notamment des étudiants en langues française. Etant nous-mêmes étudiants dans cette filière, nous avons constaté à partir de nos propres interactions que les familles algériennes utilisent plusieurs langues dans leurs échanges verbaux ce qui est la raison initiale qui nous a poussée à opter pour ce choix de thème et par conséquent mettre l'accent sur les langues dont usent ces étudiants; nous allons détailler leurs différentes pratiques langagières dans le foyer.

Nous avons inscrit ce thème d'étude qui est «*l'analyse sociolinguistique des pratiques d'étudiants de français dans la sphère familiale*», dans la sociolinguistique

des pratiques langagières qui est l'une des nombreuses disciplines des sciences du langage.

Il est nécessaire de faire appel à celle-ci dans le but de traiter la diversité linguistique dans le cadre familial des étudiants en langue française.

De nombreuses études ont été menées dans ce domaine par des chercheurs tel que Gumperz, J, Calvet, J.J ou encore Moreau, M.L qui ont énormément contribué à son émergence. Il est aussi important de mentionner Billiez. J qui, quant à elle, a exposé la sphère familiale dans plusieurs de ses recherches et dans différents contexte notamment notre terrain de recherche.

Le but de notre travail est d'identifier et d'analyser les pratiques langagières de ces étudiants dans un cadre sociolinguistique ; pour cela nous allons interroger ces derniers afin d'apporter des réponses nouvelles à partir de recherche, de documentation et d'enquêtes empiriques.

Notre problématique est essentiellement fondée sur les questions suivantes :

- Quelles sont les pratiques langagières des étudiants de français au sein de leur famille ?
- Quels sont les facteurs qui influencent les pratiques de ces étudiants ?
- Comment les pratiques langagières diffèrent d'une famille à une autre ?
- Quelle place prend le français dans leur répertoire ?

Les éventuelles hypothèses sont les suivantes :

- Les étudiants utiliseraient beaucoup plus l'arabe dialectal qui est la langue la plus commune.
- Le statut de l'interlocuteur influencerait les langues qu'utiliserait le locuteur.

- Le français constituerait une des langues les plus importantes dans leur répertoire après l'arabe dialectal.

- L'étudiant serait bi-plurilingue avec la totalité des interlocuteurs.

Objectifs de travail :

Notre travail a pour objectif principal :

- Analyser les différentes pratiques langagières de nos étudiants.
- Identifier la place qu'occupe chaque langue pour chaque étudiant.
- Déterminer quelle langue utilisent ces étudiants dans leurs interactions avec chaque membre de la famille.

Afin de réaliser notre travail de recherche nous l'avons divisé en deux parties.

La première partie comprend deux chapitres :

Le premier chapitre est consacré au cadre théorique de la recherche où les notions clés du thème tel que les pratiques langagières, les répertoires verbaux ou encore le plurilinguisme seront abordées.

Le second chapitre est destiné à la description du déroulement de l'enquête ainsi qu'à la présentation méthodologique consacrée à l'enquête sociolinguistique menée avec les étudiants en langue française pour assembler un corpus et l'exploiter pour notre recherche.

Dans la deuxième partie, nous allons procéder à l'analyse de notre corpus qui consiste en un groupe d'étudiants avec qui nous avons mené des entretiens enregistrés et transcrits dans le but d'une recherche plus approfondit, suivi d'une synthèse qui comprendra les résultats de l'analyse.

Enfin, dans la conclusion, nous allons faire une récapitulation de notre travail et répondre à nos hypothèses avancées ci-dessus.

Partie 1 : Positionnements conceptuels et méthodologiques

Introduction :

La première partie de travail comprendra deux chapitres ; le premier chapitre traitera l'aspect théorique et conceptuel du travail et le deuxième chapitre sera consacré à la méthodologie et à la description du déroulement de l'enquête.

Chapitre Conceptuel :

Cadre théorique

Introduction :

Ce chapitre conceptuel définit le plurilinguisme et ces différentes manifestations ainsi que la situation sociolinguistique en Algérie puis se spécifie vers le répertoire langagier des familles algériennes et les différentes pratiques langagières pour enfin terminer avec les diverses sphères de communications dont la sphère familiale qui est le centre de notre recherche.

1. Le plurilinguisme et le contact de langues

Le plurilinguisme et le contact de langues sont deux concepts fondamentaux de la sociolinguistique. Calvet, L.J (1993 : 14) décrète qu'« *il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse. Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact* ». Il ne peut y avoir de contact de langues sans diversité de codes; le plurilinguisme est donc un facteur essentiel pour la réalisation de contact de langues.

1.1 Le plurilinguisme : règle ou exception ?

Le monde est aujourd'hui plurilingue ; il existe presque 7000 langues pour près de 200 pays ; soit environs 30 langues par pays (Calvet, L.J 1993) entre langues officielles et non-officielles, de ce fait, il y a plus de personnes plurilingues que monolingues, il est donc fort probable que rares sont les personnes ou les communautés monolingues.

De plus, la scolarisation exige à peu près dans tous les pays du monde l'apprentissage d'une deuxième langue voire même une troisième.

On peut donc en déduire que le plurilinguisme est aujourd'hui plus que jamais la règle, et que le monolinguisme est l'exception.

1.2 Le contact de langues

Le contact de langues est un concept sociolinguistique qui a été utilisé pour la première fois par Weinreich, U (Moreau, L.M, 1998). La notion « *inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu (Moreau, M.L, 1997) ou d'une communauté linguistique.* » En d'autres termes, elle signifie la coexistence de deux langues dans le répertoire langagier d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Dans une situation de contact de langues, plusieurs codes ou plusieurs variétés linguistiques se rencontrent chez un individu ou chez un groupe de personnes ce qui engendre le plurilinguisme (ou le multilinguisme pour les communautés).

Il peut être dû à des raisons géographiques tel que les frontières entre des communautés linguistiques ne partageant pas les mêmes parlars, historique tel que le colonialisme ou encore ethnique comme c'est le cas de l'arabe en Algérie avec l'arrivée de l'islam. C'est grâce à ces facteurs et bien d'autres encore que nous pouvons constater que le monde est de nos jours plurilingue, un plurilinguisme où plus de 6000 langues officielles et non-officielles se rencontrent.

1.3 Les phénomènes linguistiques engendrés par le contact de langues

Le contact de langues a donné lieu à plusieurs phénomènes linguistiques. Les langues qui entrent en contact s'influencent les unes les autres et engendrent des procédés linguistiques où apparait clairement ce contact permanent. Ces procédés diffèrent selon le locuteur, la situation de communication, le contexte, la formalité de l'échange...

1.3.1 L'alternance codique et le mélange de langages

L'alternance codique est un fait individuel où le locuteur parle deux ou plusieurs langues dans une même conversation que ce soit dans la même phrase ou en passant d'une phrase à une autre ; c'est un échange de propos où opère le bi-plurilinguisme.

L'expression **alternance codique** a été utilisée pour la première fois par Gumperz, J.J (1989 : 57) qui la définit comme étant « *la juxtaposition à l'intérieur d'un échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents* ».

De ce fait, il montre que ce n'est pas un simple mélange entre des systèmes linguistiques de manière hasardeuse mais plutôt une stratégie de communication bien étudiée où le locuteur a la capacité de passer d'une langue à une autre ou d'une variété à une autre.

Marie-Louise Moreau (1997 : 33) indique qu' :

« *On ne peut pas parler d'alternance codique si on constate qu'un locuteur emploie une langue dans ses rapports avec ses supérieurs, par exemple, et une langue quand il traite avec ses familiers (la liaison langue-contexte pouvant être décrite en terme de diglossie). Pour qu'il y ait alternance codique il faut que les deux codes soient utilisés dans le même contexte.* »

Nous ne pouvons pas dire qu'une personne utilise l'alternance codique quand celle-ci change de code ou de langue selon la situation ou le contexte.

En anglais, deux appellations sont proposées à ce concept ; *code switching* qui est le fait de basculer d'un code à un autre, et *code mixing* qui signifie l'intégration d'un terme d'une autre langue au milieu d'une phrase.

1.3.2 L'emprunt :

Selon le dictionnaire linguistique Larousse (1994 : 177):

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés il 'emprunts. »

L'Algérie est un pays où l'emprunt se manifeste quotidiennement dans le parler des locuteurs algériens ; les différents termes de la langue française qu'on a *arabisés* sont très nombreux en vue du contact permanent de l'arabe avec le français en prenant compte de la place considérable qu'occupe ce dernier.

«Un emprunt est un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduite, mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques ou prosodique de sa langue (dite langue d'accueil) ».

C'est donc un terme qui est originaire d'une langue et qui est utilisé dans une seconde langue tout en le conformant à la forme linguistique adéquate aux règles de celle-ci.

Calvet, J.J (1993 : 17) déclare pour cela : « *Plutôt que de chercher dans sa langue un équivalent difficile à trouver d'un mot de l'autre langue, on utilise directement ce mot en l'adaptant à sa propre prononciation.* »

Prenons comme exemple les termes suivants : se concentrer /nkonsontri/ [nkonsontri], fourchette /farchita/ [farʃita] ou encore verste /vista/ [vista]. Ces termes et bien d'autres sont considérés comme appartenant à l'«arabe dialectal» puisque nous ne cherchons pas un équivalent en arabe standard.

1.3.3 Le calque :

D'après le dictionnaire en ligne fr-academic.fr

« En linguistique, et plus précisément en lexicologie, étymologie et linguistique comparée, on appelle calque un type d'emprunt lexical particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre en s'inspirant d'avantage de sa lettre que de son esprit ».

Autrement dit, c'est un procédé linguistique qui enrichie le vocabulaire. C'est un type d'emprunt qui consiste à traduire un terme d'une langue à une autre sans prendre compte du sens qu'il prend après la traduction. D'après le dictionnaire Larousse Linguistique (1994 : 74) : «Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit, où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte.» la traduction se fait intégralement ; *skyskaper* en anglais et *gratte-ciel* en français.

1.4 La mobilité spatiale :

La mobilité spatiale est la capacité à se déplacer d'un endroit à un autre. Pour Brunet, R (2003 : 333) c'est une « *forme de mouvement qui s'exprime par le changement géographique ou social.* » En d'autres termes c'est un changement de lieu ou de milieu social qui peut se traduire par exemple par une situation migratoire d'un individu et provoque chez ce dernier un bouleversement dans ses habitudes linguistiques dans le cas où la langue parlée du pays d'accueil diffère de sa langue quotidienne.

2. L'Algérie : pays plurilingue :

L'Algérie est un pays où plusieurs langues coexistent et se rencontrent constamment ; les différents dialectes, les langues étrangères tel que le français l'anglais et autres ainsi que les différentes variétés de berbères, engendrent un contact de langues dans différentes situations de la vie quotidienne où le locuteur a l'occasion de pratiquer deux langues voire plus tout en utilisant celles-ci dans ses échanges avec la plus grande aisance. Cela mène au recours au bi-plurilinguisme et à des conversations transcodiques où opèrent plusieurs langues à la fois.

2.1 Les langues des algériens :

Le répertoire langagier des algériens est connu pour la diversité de son parcours historique ; ce qui a engendré son caractère quadridimensionnel (arabe dialectal, arabe standard, berbère, français). Nous distinguons :

2.1.1 Les langues nationales :

- L'arabe classique :

L'arabe classique ou l'arabe standard est la langue officielle en Algérie utilisée dans des cadres formels, la politique, les administrations etc... Elle est enseignée dès la première année de scolarisation depuis 1976. Son cadre formel ne lui permet donc pas d'être utilisé par le peuple dans des situations de communication de tous les jours. C'est plus une langue écrite qu'orale. Son importance est principalement due au statut arabo-musulman de l'Algérie

- L'arabe dialectal :

L'arabe dialectal ou plus connue sous le nom de *Dardja* [dardʒa] est la langue commune utilisée par presque la totalité des citoyens en Algérie. C'est une langue orale non-officielle qui n'a pas de règle de grammaire, qui est informelle et employée également pour les chansons ainsi que les proverbes populaires algériens. L'Algérie comporte de multiples dialectes qui diffèrent d'une région à une autre ; les termes et expressions changent parfois complètement.

- Le berbère :

Le berbère est depuis 2016 la deuxième langue officielle en Algérie. La communauté berbérophone s'étend sur tout le territoire du pays. Par conséquent, le berbère diffère selon la région où il est parlé ; il y a le kabyle dans les environs de Béjaïa, Tizi Ouzou..., le Chaoui plus à l'Est vers Souk Ahras, Khenchla, Batna... le Mozabite dans la région sud de l'Atlas algérien, mais encore le Tasahlite, le Tachelhit, le Tagargrent, le Chenoui, le Zénète, Chelha et le Taaznanit.

2.1.2 Les langues étrangères :

- Le français

Le français est la première langue étrangère en Algérie. Il est enseigné dès la 3^{ème} année de scolarisation. La période de colonisation a joué un grand rôle dans l'attribution de la place du français dans le pays, qui est d'ailleurs classé 3^{ème} pays francophone après la France et le Congo (Organisation Mondiale de la Francophonie). C'est la langue utilisée dans les filières scientifiques, dans les universités ainsi que dans certaines administrations.

- L'anglais :

L'anglais est considéré comme la deuxième langue étrangère du pays. Elle est enseignée dès la première année moyenne et occupe une place importante dans le quotidien des personnes, surtout de la nouvelle génération en vue de la place qu'il prend au niveau mondial.

- Autres langues parlées :

D'autres variétés de langues sont présentes sur le territoire du pays ; l'espagnole qui est beaucoup plus parlé vers la région Ouest, mais aussi l'allemand, le russe, l'italien et le turc dont on a restauré des programmes au niveau des écoles et des universités.

3. Le répertoire langagier des familles algériennes : Gumperz,

J.J (1971) :

Répertoire Langagier est un concept sociolinguistique qui revient à Gumperz (1964 : 152) dans son article « *linguistic and social interaction in two communities* », où il désigne « *la totalité des formes linguistiques régulièrement employées au cours d'interactions socialement significatives.* » Le locuteur peut user de différents codes à condition de se faire comprendre dans une interaction.

Le répertoire langagier des familles algériennes se compose de différents codes principalement l'arabe dialectal avec certains termes et expressions en langue française.

C'est aussi le cas des familles kabylophones où nous remarquons l'emploi du français. C'est dans ces situations que se manifeste le *code mixing*. Gumperz, J (1971 : 156) affirme : « *les personnes choisissent leurs langues selon « les variétés langagières » de leurs répertoires.* »

Cette diversité linguistique révèle la situation bi-plurilingue qui domine au sein des familles algériennes. Cependant, il existe tout de même des exceptions de monolinguisme.

3.1. Les familles monolingues :

Le monolinguisme est considéré tel déjà nous l'avons mentionné ci-dessus comme exception. Il est très rare, voire même impossible de trouver toute une famille qui ne parle qu'une seule langue. A l'exception très peu commune d'un membre ou deux comme c'est le cas des personnes âgées dans les contrées reculées. Prenons comme exemple une grand-mère kabylophone qui pratique uniquement la langue berbère.

3.2. Les familles bi-plurilingues :

Le plurilinguisme est la norme comme nous l'avons cité. Les familles algériennes sont toutes considérées comme bi-plurilingues, et cela est dû à plusieurs facteurs sociaux :

- Les familles issues de mariages mixtes (un des parents qui est kabyle ou d'un pays étranger) offrent un environnement plurilingue où les langues des parents sont pratiquées par tous (comme un héritage familial).

- Des parents partageant des répertoires langagiers différents l'un de l'autre échangent leurs connaissances pour créer un milieu plurilingue.

- Le système scolaire qui exige la socialisation au français à l'école primaire, l'anglais au moyen et éventuellement une troisième langue étrangère en seconde, conçoit un riche répertoire langagier.

•Le développement technologique : internet, la télévision et les réseaux sociaux sont aussi un facteur important.

Certains linguistes considèrent qu'un locuteur qui connaît plusieurs variétés d'une même langue est plurilingue. Si nous prenons la situation sociolinguistique en Algérie, tout algérien maîtrise les deux variétés de l'arabe présentent : l'arabe standard et l'arabe dialectal ; cette maîtrise lui attribue le statut de plurilingue.

3.3. Les politiques linguistiques familiales :

Les politiques linguistiques familiales sont une communication orale (Derrida 1967) pratiquée par les membres d'une même famille (parents, frères et sœurs, grands-parents...)

La famille est le premier lieu de socialisation avec les langues pour un individu. Les parents jouent un rôle primordial dans l'acquisition des langues au sein des membres de la famille et c'est cette dernière qui garantit la préservation des langues ou leur perte. Cela pourrait être considéré comme un *héritage linguistique*. Haque, S (2019 : 10) décrète : « *La famille revêt un rôle primordial en ce qui concerne la transmission linguistique intergénérationnelle puisqu'elle est le véritable creuset au sein duquel les langues peuvent être préservées.* »

Pour apporter plus de précision à notre travail, il est nécessaire de mentionner les travaux de Christine Deprez dans lesquels elle décrit la famille comme lieu de transmission de la langue des parents « *la famille est conçue comme un "domaine" d'utilisation de la langue* » (1994 : 39), mais aussi où apparaît un échange de langues entre les générations. Selon elle, elles coexistent au sein d'une famille de manière hiérarchique ; une langue domine une autre. Cependant, cette hiérarchie se modifie avec les générations Deprez, C (1996).

« *En fait, le phénomène de la transmission est dynamique, comme il ne s'effectue pas à sens unique. La transmission est verticale lorsqu'elle est intergénérationnelle. Elle est ensuite horizontale par le biais des amis, des voisins, etc.* » (Barontini, Caubet,

2008). Les politiques linguistiques familiales sont alors une transmission verticale puisque les langues sont transmises de parents à enfants.

Plusieurs sociolinguistes désignent les politiques linguistiques familiales en employant d'autres appellations, pour certains « gestion », pour d'autres « planification », ou encore « ingénierie de la langue ».

4. Les pratiques langagières :

L'expression réfère aux langues utilisées par un individu. C'est un choix de langue personnel qui varie selon le contexte. Elles représentent un acte de parole qui requière un certain nombre d'éléments : la situation de discours et le contexte, l'émetteur, le récepteur, le message et le code (selon le schéma de communication de Jakobson). Toute pratique langagière à l'oral comme à l'écrit s'inscrit dans une pratique sociale, Boutet, J définit les pratiques langagières ainsi :

« D'un point de vue empirique, "pratique langagière" renvoie aux notions de "production verbale", d'"énonciation", de "parole", voire de "performance", [...] Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social,[...] Parler n'est pas seulement une activité représentationnelle, c'est aussi un acte par lequel on modifie l'ordre des choses, on fait bouger les relations sociales. » (2002 : 459)

Les pratiques langagières sont sujettes à des facteurs sociaux externes qui influent celles-ci : l'appartenance sociale, culturelle, géographique et familiale impacte le choix de langue du locuteur dans sa situation de communication.

4.1. Influence du contexte de communication :

Le contexte de communication a un impact important dans le choix de langues d'un locuteur. La langue utilisée dépend de la situation dans laquelle elle est employée et du répertoire langagier de l'individu parlant ainsi que de l'interlocuteur avec qui la conversation est menée.

4.1.1. Situation formelle :

Dans une situation formelle, la communication se fait en employant un langage soutenu qui se situe en tête de liste dans une hiérarchie où coexistent plusieurs variétés de langues (comme c'est le cas en Algérie de l'arabe standard et de l'arabe dialectal). C'est un outil de transmission d'informations de manière officielle établie avec une langue tout aussi officielle à partir de canaux prédéfinis.

4.1.2. Situation informelle :

La situation informelle s'oppose à la situation formelle ; elle se fait aléatoirement, sans prendre compte des règles de base d'une communication dites « prédéfinies ». Elle peut prendre toutes les directions que le locuteur souhaite tout en employant un langage facile ou il peut être plus à l'aise lors de la conversation.

4.1.3. L'influence de l'interlocuteur :

Il est vrai que la formalité de la communication joue un rôle considérable dans une conversation. Notons également que l'interlocuteur a sa part de responsabilité ; le statut de ce dernier ainsi que sa relation avec le locuteur et leur répertoire langagier influencent leur parler.

Il est notable que le fait de connaître une langue ne suffit pas si le locuteur ne la partage pas avec son interlocuteur ou la communauté avec laquelle il entretient constamment des échanges verbaux. Watzlawick, P affirme : « *on ne communique pas, on participe à une communication* ». Le fait de *participer* inclut certainement avoir des points en commun, qui, dans le cas d'une communication est la langue.

Hymes, D (1984 : 60) souligne : « *Il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique; il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.* » Le plus important n'est pas de pratiquer une langue quelconque mais d'adapter les langues employées par les participants à une conversation selon le contexte de communication et les besoin linguistique de celle-ci.

5. Les sphères de communication (Billiez & Lambert)

Les différentes sphères autrement dit les différentes situations d'échanges ont un impact important dans le répertoire langagier des locuteurs.

Billiez, J et Lambert, P (2015)¹ à la suite de Kaufmann (1999 : 9) représentent les trois sphères de communication quotidiennes selon le contexte spatial :

- **Le soleil** : la sphère du temps libre (les loisirs, le café ou des visites chez des amis).

- **Le triangle**: sphère du travail et de l'école (à l'école, l'université ou en classe).

- **L'ellipse** : la sphère domestique (la famille...).

Nous pouvons confirmer que les pratiques langagières changent en fonction des sphères de communication, et celle qui nous intéresse est l'ellipse et donc la sphère domestique.

5.1 La sphère familiale

Comme nous l'avons déjà évoqué, la famille est le premier lieu de socialisation avec les langues. Le contexte familial (l'ellipse) est le lieu où l'individu passe le plus de temps dès son plus jeune âge. L'impact du contexte spatial est crucial dans le répertoire de l'individu ; il est question ici d'habitude linguistique, de pratiques, ainsi que de compétences² et d'attitudes³ communes que ce dernier adopte au sein de sa famille.

Conclusion

Ce chapitre conceptuel a servi à déterminer le plurilinguisme et ses caractéristiques ainsi que les différentes langues et pratiques langagières tout en se

¹ Billiez et Lambert (2005) intègrent la sphère de l'engagement à la sphère domestique puisqu'il d'agit d'un autre type de recherche (sur des phénomènes langagiers),

² Selon le dictionnaire linguistique de Larousse : « La *compétence* est le système de règles intériorisé par les sujets parlants et constituant leur savoir linguistique, grâce auquel ils sont capables de prononcer ou de comprendre un nombre infini de phrases inédites. »

³ Selon le dictionnaire linguistique de Larousse : « Les *attitudes langagières* constituent l'ensemble des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue. »

spécifiant dans le cadre algérien. Il nous a permis d'avoir un aperçu sur les concepts clés du thème ainsi que sur ceux qui seront traités dans les chapitres suivants.

Chapitre méthodologique : Déroulement de l'enquête

Introduction

Dans ce chapitre méthodologique figure la description détaillée des différentes étapes du déroulement de l'enquête ; la présentation du sujet dans son intégralité, ensuite sera présenté l'enquête et le processus de transcription dans le but de maitre l'accent sur une méthodologie adaptée au travail de recherche afin d'illustrer le chapitre convenablement.

1. Présentation du sujet

Notre travail a pour objet d'étude comme l'indique l'intitulé « *l'analyse sociolinguistique des pratiques d'étudiants de français dans la sphère familiale* ». Nous allons de la sorte examiner les répertoires langagiers de ces étudiants dans leur milieu familial.

La situation sociolinguistique des familles en Algérie a été mentionnée au préalable ; les différentes langues employées au quotidien par les étudiants dans la sphère familiale ont été évoquées où figure l'arabe standard, l'arabe dialectal, le berbère, le français, l'anglais et d'autres langues minoritaires.

2. Méthode de travail :

Afin de mener à bien notre recherche, nous avons jugé que la méthode adéquate était la méthode **qualitative** dont le but n'est pas d'établir des statistiques mais plutôt de récolter des données de qualité empiriques de manière à ce qu'elles soient analysées minutieusement dans le but de servir notre mémoire et de répondre aux attentes de nos recherches afin de vérifier nos hypothèses. « *Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants.* » (Mays et Pope, 1995 : 43).

Nous avons opté pour cette méthode en vue du but de notre recherche qui vise à analyser les pratiques langagières et par conséquent limiter le nombre de nos enquêtés afin de mieux faire le point.

3. Outil de recherche

L'outil de recherche convenant à une recherche qualitative est l'entretien qui est un questionnaire semi-directif dont les questions sont centrées où l'enquêté y répond sans être limité à un nombre restreint de réponses déjà proposées. Notre entretien comprend 15 questions auxquelles les enquêtés ont répondu en fonction de leur parcours personnel avec les langues dans leur milieu familiale.

Nous allons mener une recherche qui vise à faire une étude de cas où le corpus ciblé est constitué d'étudiants en langue française qui vont être présenté par la suite.

« *Deprez (1996) évoque le choix de l'entretien dans ce type de recherche comme étant une des meilleures méthodes qui existe actuellement en sociolinguistique pour appréhender le parcours complexe des locuteurs plurilingues.* » Taguida, A (2015 : 68)

La raison qui justifie le choix de cet outil est que nous visons à obtenir de multiples réponses sans limiter les enquêtés à un nombre restreint de choix et de leur permettre de s'exprimer librement et d'obtenir à notre tour des résultats variés.

4. Choix du public

Le choix du public sur lequel le travail a été mené est plus qu'important. Nous avons tenu à sélectionner des enquêtés de trois universités différentes et de promotions différentes dans le but d'analyser la diversité des répertoires langagiers de ces étudiants dans la sphère familiale. Anger, A (1997) indique que *«le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connue tel type d'expérience»*. Le

choix a été fait de manière à ce que toutes les langues mentionnées dans le chapitre précédent soient présentes lors de l'enquête.

Les échantillons sont issus de familles bi-plurilingues ayant une certaine maîtrise de la langue française. Afin de ne rencontrer aucune ambiguïté lors de la transcription et de l'analyse, nous nous sommes concentrés uniquement sur le contenu dans le but comme déjà évoqué, de dégager les différentes langues employées par ces étudiants.

5. Présentation des enquêtés :

Lors de l'enquête, nous nous sommes assurés du total anonymat des enquêtés. Il a fallu dans ce cas présenter les enquêtés sous le pseudonyme **A.** et la distinction a été faite en attribuant des numéros à chaque enquêté. **A.1, A.2, A.3, A.4, A.5.** Quant à nous, l'enquêteur, nous nous sommes présentés sous le pseudonyme **E.N**

Dans le tableau ci-dessous, sont mentionnées : l'université, le sexe, l'âge, la spécialité ainsi que la promotion de chaque échantillon.

Enquêté	Université	Sexe	Age	spécialité	Promotion
A.1	Chedli Ben Djedid El Tarf	Femme	24 ans	Sciences du Langage	Master 2
A.2	Chedli Ben Djedid El Tarf	Femme	24 ans	Sciences du Langage	Master 2
A.3	Chedli Ben Djedid El Tarf	Femme	22 ans	Sciences du Langage	Master 1
A.4	8 Mai 1945 Guelma	Femme	28 ans	Littérature et Civilisation Française	Master 2
A.5	Université Côte d'Azur Campus Carlone	Femme	24 ans	Sciences du Langage	Master 1

Tableau 01 : présentation des enquêtés

La tranche d'âge des enquêtés est entre 22 et 28 ans : quatre étudiantes sont spécialisées en Sciences du langage et une étudiante en Littérature et Civilisation française. Trois d'entre elles sont en Master 2 et deux sont en Master 1 ce qui désigne une certaine hétérogénéité dans les échantillons.

6. Choix du terrain de recherche

Le terrain de recherche est totalement basé sur les universités en vue de l'intitulé de notre travail qui vise les étudiants en langue française.

« *Le terrain n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution (...) c'est d'abord un ensemble de relations personnelles où 'on apprend des choses'. 'Faire du terrain', c'est établir des relations personnelles avec des gens* » Agier, M (2004 : 35).

Nous avons par conséquent tenu à choisir un terrain adéquat pour établir nos recherches dans le principal but d' « apprendre des choses » par le biais de nos enquêtés.

Nous avons opté pour un terrain constitué de trois différentes universités en Algérie et en France qui sont l'université Chedli Ben Djedid El Tarf, l'université 8 mai 1945 Guelma, et l'université Côte d'Azur Campus Carlone en France.

L'entrée en contact direct avec ces enquêtés était primordiale car « *Pour construire des représentations linguistiques, il faut qu'un observateur pénètre sur le dit terrain et devienne partie prenante d'une relation face-à-face et individuelle.* » (Blanchet, P 2000 : 28) donc trois entretiens sur cinq ont été effectués avec des étudiants de notre université en raison de leur disponibilité, l'enquêtée de l'université 8 mai 1945 est une ancienne connaissance, donc aucune difficulté n'a été rencontrée pour la contacter, et la dernière qui est en France est aussi une ancienne camarade, tous deux ont été effectués par appel téléphonique, le terrain a donc été facile à atteindre.

La diversité d'université a été faite dans le but d'une comparaison socio-culturelle entre des étudiants de différentes villes.

7. Présentation des questions de l'entretien :

L'entretien est constitué de questions qui visent à déterminer les pratiques langagières des étudiants de français dans la sphère familiale. Elles sont organisées de façon à ce que les échantillons récoltés sont présentés du général au particulier.

Dans l'entretien, les questions proposées sont des questions ouvertes qui « *sont posées sans suggestion de réponses, le sujet est invité à répondre librement* » (Calvet, L.J., et, al, :17)

Pour le cas de certains entretiens il a fallu ajouter ou au contraire, ne pas mentionner certaines questions que nous allons traiter lors de l'analyse.

8. Difficultés rencontrées lors des entretiens :

Lors de notre quête pour la récolte d'échantillons, nous avons rencontré certains obstacles qui ont freiné l'enquête. La principale difficulté était le fait que les étudiants ont refusé d'entreprendre un entretien qui serait ensuite enregistré malgré la garanti de l'anonymat. D'autres étudiants avait refusé par timidité, une étudiante nous a même déclaré : « *khayfa ma naârefch nahder* » « j'ai peur de ne pas savoir parler ».

Il a fallu dans ce cas se tourner vers des connaissances qui n'avaient aucun problème à être interrogé et surtout enregistré, elles ont accepté l'idée à bras ouverts et ont même proposé par eux-mêmes d'être interrogé.

9. Cadre spatiotemporel des entretiens :

Enquêtés	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Durée de l'entretien
A.1	08/05/2022	L'université Chedli Ben Djedid	03 min 22s
A.2	08/05/2022	La bibliothèque de l'université	02 min 55s
A.3	08/05/2022	L'université Chedli Ben Djedid	02 min 55s
A.4	16/05/2022	Via appel téléphonique	04 min 17s
A.5	12/05/2022	Via appel téléphonique	07 min 06s

Tableau 02 : Cadre spatiotemporel des entretiens

10. Transcription des entretiens

Après être entré en contact direct avec nos enquêtés, nous avons effectué des enregistrements qui ont ensuite été transcrits pour mieux exploiter les échantillons récoltés.

Dans le but de procéder à une analyse détaillée, il nous a été impossible d'y procéder simplement en écoutant les enregistrements, une transcription de façon minutieuse était alors obligatoire, tout en veillant à n'omettre aucun détail afin d'avoir une vue plus claire sur les échantillons obtenus.

Lors de la transcription, nous nous sommes limités seulement aux questions ainsi qu'aux réponses sans devoir transcrire l'intégralité de l'enregistrement c'est-à-dire

l'introduction et la conclusion de chaque entretien qui d'ailleurs n'apporte aucune information exploitable.

Pour la transcription, la convention adoptée est celle de Vion, R (1992)⁴, qui a été jugé plus simple pour une transcription claire et nette et facilement exploitable. Nous avons déjà employé cette méthode lors d'un travail dirigé en cours, une certaine maîtrise se manifeste lors du travail de transcription ce qui le facilite tout en soulignant le but de la recherche qui est l'analyse thématique des données.

10.1 Convention de transcription selon Vion (1992):

Dans le tableau ci-dessous, est présentée la convention employée pour éclairer la lecture des entretiens transcrits :

symbole	Signification
/	Rupture dans l'énoncé sans qu'il y'ait réellement de pause.
+.++.+++	Pause très brève, brève, moyenne
(rire)	Description d'aspect du comportement verbal.
A : <u>tu vas bien</u> <u>depuis la dernière fois</u> B : <u>ça va</u>	Chevauchement
x.xx.xxx	Mot inaudible d'une, deux ou trois syllabes
:: ::	Allongement de la syllabe ou du phonème qui précède (le nombre de « : » est fonction de l'allongement

Tableau 03 : Convention de Transcription

⁴ Convention de transcription Vion. R (1992) http://pukao.espe-bretagne.fr/public/tutotheque/documents_connexes/conventions_transcription.pdf

Il est important de mentionner que dans le tableau figurent uniquement les symboles présents dans notre transcription qui est en annexe.

11. Codage des entretiens :

Dans le but de démarquer les entretiens, nous avons eu recours à un codage qui sera cité à chaque passage évoqué.

- Le pseudonyme de chaque enquêté,
- La filière : SDL (Sciences du langage) / CLF (Civilisation et littérature française),
- Le sexe H/F

En tenant compte de ce codage l'entretien du premier enquêté sera (A.1_SDL_F)

12. Méthode d'analyse :

Pour la méthode d'analyse, nous avons adopté l'analyse illustrative qui vise l'étude de contenu et qui consiste à dégager les passages qui seront utiles dans le cadre du thème de recherche. De ce fait, il a fallu extraire les parties au fur et à mesure qui correspondaient à chaque phase de l'analyse.

Cette approche a été adoptée par Galligani, S (2000: 24) qui s'est inspirée des travaux de Bertaux, D qui à son tour a élaboré deux autres méthodes d'analyses (la prise de récits brute et l'analyse structurale).

Nous avons choisi cette approche pour avoir la faculté de soustraire le(s) passage(s) afin de faire une analyse de discours qui convient au but de l'analyse.

Conclusion

Ce chapitre a servi à détailler la méthodologie adéquate qui servira à décortiquer le travail de recherche. Nous l'avons abordé sous tous les angles afin d'éclairer les différentes étapes qui ont suivi le déroulement de l'enquête du début jusqu'à la fin.

Partie 2 :

Analyse des entretiens

Introduction :

Dans le présent chapitre nous allons entreprendre une analyse illustrative des entretiens qui ont été enregistrés puis transcrits tout en tenant compte des concepts clés de notre thème de recherche qui traite principalement en les répertoires verbaux ainsi que les pratiques langagières.

1. Les répertoires verbaux :

Les répertoires verbaux de nos enquêtées sont caractérisés par une diversité linguistique surprenante, cela dit, les contextes de socialisation ainsi que les politiques linguistiques diffèrent d'un individu à un autre mais aussi d'une famille à une autre :

1.1 Contextes de socialisation langagière :

Les contextes de socialisation est la possibilité d'acquérir une langue à partir de situations différentes. Ceux-ci diffèrent d'une enquêtée à une autre. Afin de les déterminer nous avons tenu à analyser minutieusement les entretiens transcrits à partir de la question *Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues ?*

1.1.1 Première langue de socialisation :

La langue de première socialisation et plus connue sous l'appellation **langue maternelle** est la première langue avec laquelle un individu socialise dès le plus jeune âge à partir d'interactions dans la sphère familiale ; c'est la langue la plus courante et la plus maîtrisée dans un répertoire langagier (Besse, H). Par conséquent, les enquêtées la décrivent comme tel :

Pour l'enquêtée n°1 (A.1)

3. E.N D'accord + pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez ap vous avez appris ces langues

4. A.1 D'accord + donc euh + tout d'abord ++ le kabyle c'est ma langue maternelle c'est-à-dire depuis ma naissance je depuis ma naissance + (...) (A.1_SDL_F)

Elle définit la langue kabyle comme étant sa première langue, elle explique qu'elle parle depuis toujours cette langue. Cependant la place qu'elle attribue à l'arabe dialectal est considérable

4. A.1 (...) ensuite l'arabe dialectal puisque c'est la langue que tout le monde parle ici (...) (A.1_SDL_F)

Elle désigne l'arabe dialectal comme la langue que tout le monde parle, c'est-à-dire la langue courante au sein de la communauté où elle entreprend ses échanges verbaux.

Cette enquêtée dispose de deux langues maternelles ; une qu'elle a acquise à partir de ses origines d'après sa description qui est le kabyle et l'autre langue ou plutôt dialecte est l'arabe dialectal, qui est celle qu'elle emploie dans ses échanges quotidiens, elle la décrit comme « la langue que tout le monde parle » et c'est un peu par obligation sociale qu'elle s'est socialisée à cette langue.

La deuxième(A.2), quatrième (A.4) et cinquième (A.5) enquêtées quant à elles, présentent un résultat différent par rapport à (A.1) mais leurs réponses sont similaires,

3. E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues
4. A.2 L'arabe c'est ma langue maternelle (...)
5. E.N Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier
6. A.2 Euh l'arabe dialectal c'est ma langue maternelle +++ elle est très importante pour moi (A.2_SDL_F)

L'enquêtée (A.2) désigne l'arabe dialectal comme sa langue maternelle, et la décrit comme très importante.

- E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues
4. A.4 euh bon l'arabe c'est ma langue maternelle (...)
5. E.N Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier

6. A.4 C'est ma langue de tous les jours et c'est ma langue maternelle (A.4_CLF_F)

L'enquêtée (A.4) quant à elle, dit que c'est sa langue de tous les jours, c'est-à-dire celle qu'elle emploie dans tous ses échanges verbaux.

1. E.N Quelles langues parlez-vous

2. A.5 Alors euh ++ donc bien sur je parle arabe + qui est ma langue native ++ (...)
(A.5_SDL_F)

Langue native est une autre appellation de langue maternelle. Cette dernière emploie le terme *native* pour désigner que c'est celle qu'elle parle depuis sa naissance. Elle : « *réfère en priorité [...] à l'environnement parental immédiat. Un niveau supérieur de compétences lui serait attribué, elle aurait le privilège d'être acquise naturellement, grâce aux interactions familiales, d'être la langue de la première socialisation et de l'organisation de la fonction langagière.* »

Elles affirment que leur langue maternelle est l'arabe sans préciser s'il s'agit de l'arabe standard ou dialectal. Mais d'après leurs propos elles veulent toutes désigner l'arabe dialectal comme si c'est une évidence. Nous en déduisant l'importance de cette dernière dans le répertoire langagier, ainsi, c'est leur première langue de socialisation.

L'enquêtée n°3 (A.3) donne un plus de précision

5. E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte ++ vous avez appris ces langues

6. A.3 La donc euh ++ la langue arabe avec mes parents(...)

7. E.N Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier

8. A.3 C'est ma langue maternelle (A.3_SDL_F)

Elle attribut sa socialisation avec sa langue dite « maternelle » qui est l'arabe dialectal à ses parents, c'est donc à partir de cet emploi que celle-ci l'a acquise.

Les quatre enquêtées ont employé le même terme pour désigner leur première langue de socialisation qui est l'arabe dialectal que nous avons évoqué dans le premier chapitre de ce travail. Henri, B déclare : « *par langue maternelle, on entend une langue acquise dès le plus jeune âge par simple interaction avec la mère et plus largement avec*

l'environnement familial, langue qui est supposée mieux maîtrisée que toute autre acquise ultérieurement ». L'arabe dialectal est un dialecte local algérien employé par tous c'est donc la langue de socialisation principale de nos enquêtées, ainsi, comme mentionnée dans la citation de Besse. H, elle a été acquise dans le foyer à partir d'échanges avec les membres de la famille pour qui son importance est la même.

Nous remarquons l'absence totale de l'arabe classique qui est la langue officiel en Algérie. Elle n'est évoquée par aucune des enquêtées c'est donc l'arabe dialectal qui domine.

1.1.2 Le français :

La langue française occupe une place estimable dans les répertoires des enquêtées. Elle est présente presque à chaque situation de communication que ces dernières entreprennent. Prenons des extraits de nos entretiens pour illustrer nos propos.

(A.1) a une certaine maîtrise de la langue française en vue de l'aisance qu'elle a eu à répondre aux questions, elle affirme

4. A.1 (...) j'ai appris le français à travers mes parents et aussi la télé (...) (A.1_SDL_F)

Elle démontre que sa socialisation à la langue française revient à ses parents. C'est alors dans son milieu familial qu'elle a acquise cette langue, elle mentionne ensuite la télévision, ce qui révèle son intérêt à regarder des programmes en langue française qui ont assistés son processus de socialisation.

(A.2) a présenté à peu près la même réponse

4. A.2 (...) le français j'l'ai appris euh en r'gardant la télé (...) (A.2_SDL_F)

Contrairement à (A.1), elle ne mentionne pas ses parents, c'est donc à partir de la télévision et aux programmes télévisés elle aussi qu'elle a appris le français.

Cependant, (A.3) a émis une réponse différentes des autres enquêtées,

6. A.3 (...) le français avec eh + dans mon parcours scolaire (A.3_SDL_F)

C'est grâce à l'école et au programme scolaire que cette dernière s'est familiarisée avec cette langue qui était nouvelle dans ses pratiques. Il est important de rappeler que la langue française fait partie du programme scolaire dès la troisième année primaire jusqu'à la dernière année au secondaire, c'est alors à un très jeune âge que s'est fait son premier contact avec cette langue.

Notre quatrième enquêtée aussi avance une réponse distincte par rapport aux autres.

4. A.4 (...) français ma mère est une émigrée c'est elle qui nous a appris le français dès notre jeune âge(...) (A.4_CLF_F)

Elle doit sa socialisation au français à sa mère qui est immigrée et qui lui a transmise sa langue. Elle déclare que sa socialisation date de son jeune âge. Elle emploie le « nous » ce qui montre qu'il n'y a pas qu'elle qui a acquise cette langue, nous devinons que les membres de sa famille aussi font partie de ce « nous », soi, ses frères et sœurs.

La dernière enquêtée s'étale un peu plus sur le sujet et explique :

4. A.5 (...) et + pour le français donc déjà comme j'ai vécu dans un pays francophone + où les + les grands-parents les parents parlent beaucoup de français + ben on est obligé de l'apprendre inst instinctivement pardon + et euh aussi le fait d'avoir de la famille surtout des cousins à peu près euh du même âge qui habite en France ça m'a beaucoup aidé je trouve à parler l'français dès l'enfance ++ et eumh ++ enfin ++ le mmh l'apprentissage de la langue à l'école + qui m'a aussi aidé parce que je suis tombé avec de bons professeurs franchement et voilà (...) (A.5_SDL_F)

Elle explique que le fait d'avoir grandi dans un pays francophone, les grands-parents ainsi que les parents parlent le français. Pour elle, c'est obligatoire de parler aussi cette langue. Elle insiste aussi sur la famille résidant en France « surtout les cousins de même âge » ce qui lui a permis de la parler à un très jeune âge, et en dernier elle évoque le parcours scolaire et la compétence de ses enseignants durant sa scolarisation.

On en déduit donc que plusieurs facteurs ont contribué à sa socialisation à la langue, ce qui lui a d'ailleurs attribué une parfaite maîtrise et une certaine aisance à s'exprimer.

Les enquêtées ont évoqué l'école, les parents, la grand-mère mais aussi la télévision, « l'expression « socialisation langagière » renvoie de manière générale au processus multidimensionnel par lequel des enfants ou d'autres novices plus âgés développent des dispositions à utiliser le langage, les langues ou d'autres ressources communicatives de manière culturellement et socialement appropriée », par socialisation langagière, il est primordial de dégager les facteurs qui ont permis l'acquisition d'une langue entre membres de la famille et moyen d'information les résultats obtenus ne se limitent pas à la sphère familiale ; l'école ainsi que la télévision y sont aussi pour quelque chose pour certains. Ce qu'elles ont par contre en commun, c'est bien le fait d'avoir acquis cette langue à un très jeune âge.

1.1.3 L'anglais :

Pour ce qui est de l'anglais, la totalité de nos échantillons ont évoqué cette langue ; chacune a précisé son contexte de socialisation avec cette dernière. Les résultats obtenus sont presque identiques.

4. A.1 (...) et j'ai commencé à apprendre l'anglais au CEM et euh + à l'aide de de l'in d'internet (A.1_SDL_F)

Sa maîtrise de l'anglais revient à son parcours scolaire comme elle le précise au CEM soi, la première année moyenne ainsi qu'à l'utilisation d'internet.

Quand à (A.2)

4. A.2 (...) l'anglais euh ++ c'était euh ++ par internet + et en secondaire + aussi +++ en moyen et en secondaire (...) (A.2_SDL_F)

Sa réponse est identique à celle de (A.1). Elle mentionne le collège ainsi qu'internet, sauf qu'elle ajoute le parcours secondaire en général. Les années de scolarisation ont été le facteur principal pour sa socialisation avec cette langue qui lui était étrangère.

Pour (A.3) la réponse est un peu vaste,

6. A.3 (...) et les autres langues l'anglais et le français avec eh + dans mon parcours scolaire (A.3_SDL_F)

Elle évoque sans précision par rapport aux deux étudiantes précédentes le parcours scolaire en général. Elle désigne l'anglais (ainsi que le français) parmi les « autres langues » ce qui révèle son statut peu important par rapport à l'arabe dialectal qui est sa première langue de socialisation et sa langue maternelle.

L'enquêtée (A.4) aussi ne donne pas trop de précisions

4. A.4 (...) l'anglais c'est une langue que j'ai apprise au c au collège (A.4_CLF_F)

Elle indique simplement que sa socialisation a commencé au collège le moyen, soit dès la première année réglementaire de l'apprentissage de cette langue.

(A.5) donne plus de précisions :

4. A.5 (...) et pour l'anglais j'avais commencé à l'apprendre au collège + seulement que dis disons que j'étais pas vraiment à fond dans l'apprentissage mais + comme + nous sommes une génération qui est plutôt intéressée par les films les séries anglaises américaines + et surtout la musique aussi du coup ça nous a influencé + et c'est comme ça que j'ai appris l'anglais (A.5_SDL_F)

Comme toutes nos enquêtées son premier contact avec l'anglais était au collège. Elle indique qu'elle n'y avait pas prêté trop d'importance. Elle affirme également qu'elle fait partie d'une génération qui est plus orientée par les films, séries, chansons américaine et anglaise ce qui a eu un impact important sur sa pratique de cette langue. Elle généralise par sa désignation de génération pour parler de sa propre pratique. Elle commence son récit en employant « je » ce qui montre qu'elle spécifie son cas en premier, ensuite quand elle évoque la génération elle emploie le « nous » qui désigne un groupe de personne ayant eu le même parcours de socialisation avec cette langue.

1.1.4 autres langues

(A.2) présente un répertoire varié qui se compose non seulement de l'arabe, le français, l'anglais mais aussi d'autres langues

4. A.2 (...) l'espagnol j'l'ai appris euh +++ en écoutant des chansons en espagnol ++ et l'italien c'est au secondaire aussi durant mes études (A.2_SDL_F)

Elle cite en plus des trois langues communes avec les autres enquêtées l'espagnole et l'italien, dont la socialisation s'est faite pour la première à partir de l'écoute des chansons et pour la deuxième durant le secondaire.

Il est nécessaire de préciser que l'italien fait partie du programme scolaire dès la deuxième année pour la filière lettre et langues étrangères. Son acquisition de ces deux langues s'est faite en dehors de la sphère familiale.

1.1.5 l'arabe standard :

L'arabe standard n'a été mentionné dans aucune des réponses malgré son statut officiel de première langue en Algérie. Cette langue garde uniquement le titre de statut officiel mais n'est pas parlée par aucune des enquêtées dans leurs pratiques de tous les jours.

L'enquêtée (A.1) la mentionne quand même

34. A.1 L'arabe standard j'l'ai appris à l'école

Le fait de l'avoir apprise à l'école et ne pas l'utiliser dans la vie de tous les jours montre que c'est une langue employée uniquement dans un cadre officiel.

1.2 Politiques linguistiques familiales

Les politiques linguistiques familiales ont été traitées et expliquées dans notre premier chapitre. Nous allons donc ici étayer celles de nos échantillons afin de déterminer quelles sont les langues parlées dans le milieu familial de nos étudiants.

1.2.1 Les langues employées avec les parents

Les parents sont les principaux responsables de la socialisation de leurs enfants avec les langues ; leur rôle est plus qu'important. De ce fait, certaines enquêtées ont évoqué involontairement les langues qu'ils utilisent avec leurs parents ce qui nous a permis d'évoquer cette partie et de l'analyser.

20. A.3 Mon père l'a appris euh ++ toujours de parler l'français donc il parle toujours avec nous en français (A.3_SDL_F)

Elle décrète parler français avec son père. Ce qui montre la maîtrise de cette langue de la part de ce dernier et son influence sur celui de sa fille. Elle emploie le « nous » dans ses propos qui englobe tous les membres de sa famille. Un parent qui emploie une certaine langue dans son milieu familiale la transmet parfois même sans le vouloir à ses enfants comme c'est le cas de (A.3) avec le français

22. A.4 Et avec mon père je préfère parler en arabe beaucoup plus + puisque c'est c'est un arabisant

23. E.N Mmh que font/

24. A.4 et ma mère le français (A.4_CLF_F)

Elle précise parler l'arabe avec son père et le décrit en usant du terme « arabisant » ce qui laisse à croire que son père emploie pratiquement la langue arabe dans tous ses échanges verbaux, quant à sa mère elle communique avec elle en langue française ce qui montre sa compétence et son habileté à la parler et qui est d'ailleurs sa première langue de socialisation en vue du contexte social où elle a grandi comme déjà mentionné.

17. A.5 (...) j'ai vécu seulement avec ma grand-mère + du coup c'est avec elle que je j'ai pu utiliser mon répertoire langagier mais si non euh + ça s'rait toujours l'arabe en alternant du français + c'est + enfaite c'était qu'à elle + que je parlais enfaite (...) (A.5_SDL_F)

Pour ce qui est du cas de (A.5), contrairement aux autres enquêtées, elle a vécu avec sa grand-mère et non avec ses parents, elle déclare parler le français et l'arabe avec cette dernière. Elle emploie l'imparfait dans « je parlais » puisque celle-ci ne vit plus avec cette dernière mais plutôt en France.

1.2.2 Les langues employées avec les frères et sœurs

Dans la plupart des familles, les langues employées avec les frères et sœurs diffèrent généralement de celle employées avec les parents. Afin de dégager les langues qu'utilisent nos enquêtées avec leurs frères et sœurs, soit dans la sphère familiale, nous avons avancé les questions suivantes : *parlez-vous dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs ? Laquelle privilégiez-vous ? Et avec qui ?* Nous avons obtenu les réponses qui suivent :

13. E.N xx parlez-vous + dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs
14. A.1 Oui avec ma sœur + on parle beaucoup plus le kabyle et des fois ++ euh en français et en arabe
15. E.N Laquelle privilégiez-vous ++ et avec qui
16. A.1 Ben + je n'ai pas une grande préférence ++ de langue (A.1_SDL_F)

En guise de réponse (A.1) dit s'exprimer principalement en kabyle ainsi qu'en français et en arabe de temps à autre. Pour l'arabe nous devinons que c'est de l'arabe dialectal qu'elle parle puisqu'elle a souligné précédemment que c'est la langue qu'elle utilise en plus du kabyle. Elle affirme aussi ne pas avoir de préférence mais à partir de sa désignation du kabyle lorsqu'elle dit « beaucoup plus le kabyle » nous déduisons que c'est la langue dominante dans ses échanges avec sa sœur.

21. E.N Parlez-vous dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs
22. A.3 Oui ++ le français
23. E.N L la laquelle privilégiez-vous et avec qui
24. A.3 L'anglais avec mon amie
25. E.N euh + dans le milieu familial
26. A.3 Non (A.3_SDL_F)

L'enquêtée (A.3) déclare parler le français avec ses frères et sœurs. Elle mentionne ensuite l'anglais qu'elle utilise avec son amie ce qui nous a poussé à lui rappeler de se focaliser uniquement dans le contexte familial. Elle affirme ensuite ne privilégier aucune langue sur une autre. Ce que nous déduisons d'après la réponse, c'est que cette dernière communique uniquement en français avec ses frères et sœurs ce qui révèle leur maîtrise de cette dernière.

17. E.N D'accord + parlez-vous + dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs
18. A.4 Avec mes frères et sœurs je parle plusieurs langues
19. E.N Laquelle privilégiez-vous et avec qui
20. A.4 Euh je privilégie le français beaucoup plus avec euh mes frères et sœurs
(A.4_CLF_F)

Pour ce qui est de (A.4) elle indique qu'elle emploie plusieurs langues dans ses échanges avec ses frères et sœurs. Cependant elle donne beaucoup plus d'importance au français. En vue de ses réponses précédentes où elle évoque pratiquer également l'arabe dialectal et l'anglais, il serait convenable de penser qu'elle emploie ces langues précisément avec sa fratrie.

Pour ce qui est des cas de (A.2) et (A.5), elles ont déclaré ne pas avoir vécu avec leurs frères et sœurs ou être tout simplement fille unique, ce qui montre le manque de communication verbale ou son absence avec leurs frères et sœurs.

25. A.2 Euh + j'ai vécu toute seule avec mes parents (A.2_SDL_F)

(A.2) n'a donc pas vécu avec ses frères et sœurs et a vécu seulement avec ses parents ; le contact avec les frères et sœurs est totalement absent.

17. A.5 Mmm alors euh +++ (rire) alors comme j'l'ai mentionné j'ai vécu seulement avec ma grand-mère (...) comme je suis aussi la fille unique + du coup voilà c'est c'tait avec elle que je parlais arabe en alternant du français (A.5_SDL_F)

Et (A.5) est fille unique et a vécu quant à elle avec sa grand-mère ; c'est avec elle qu'elle entreprend des échanges verbaux, elle précise ainsi alterner l'arabe langue maternelle, et le français seconde langue.

1.2.3 Influence de la mobilité spatiale sur les pratiques langagières

La mobilité spatiale et la diversité socioculturelle jouent un rôle primordial dans les pratiques langagières de chaque individu ; les enquêtées ont affirmé toutes avoir de la famille à l'étranger, ce qui a d'ailleurs un impact important dans leurs parlers. Pour se faire, nous avons posé les questions suivantes : *Avez-vous de la famille à l'étranger ? Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers ?*

23. E.N mhh +++ avez-vous de la famille à l'étranger
24. A.1 Oui
25. E.N Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers
26. A.1 Avec ma famille à l'étranger
27. E.N Oui
28. A.1 Euh on pratique généralement l'français et ++ le kabyle (A.1_SDL_F)

Donc (A.1) confirme avoir de la famille à l'étranger, elle dit communiquer avec les membres de sa famille en kabyle et en français. Elle évoque une fois de plus la langue kabyle qui est comme déjà mentionné sa première langue ainsi que le français dont l'importance est aussi considérable.

Pour ce qui est de (A.2)

26. E.N Avez-vous de la famille à l'étranger
27. A.2 Oui + j'ai ma tante
28. E.N Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers
29. A.2 Généralement on alterne le français et l'anglais (A.2_SDL_F)

(A.2) affirme avoir sa tante à l'étranger. Elle mentionne que dans leurs échanges verbaux elles communiquent en alternant le français et l'anglais, soit, deux langues étrangères. Nous remarquons l'absence de la langue dite « maternelle » qui est l'arabe dialectal.

(A.3) répond positivement à la question

- | | |
|---------|--|
| 29. E.N | Avez-vous de la famille à l'étranger |
| 30. A.3 | Oui |
| 31. E.N | Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers |
| 32. A.3 | L'arabe l'anglais et le français |
| 33. E.N | Avec votre famille à l'étranger |
| 34. A.3 | Ah non à l'étranger que + que le français et l'arabe +++ dialectal (A.3_SDL_F) |

Elle avance pour commencer une réponse assez vaste. Il a fallu préciser le contexte familial et c'est à partir de là qu'elle évoque le français et l'arabe dialectal. Sa réponse montre que les premières langues qu'elle a évoquées sont toutes les langues qui constituent son répertoire verbal. Après avoir précisé le contexte, elle ne cite que le français et l'arabe dialectal ce qui désigne qu'elle ne partage que ces deux langues avec sa famille qui vit à l'étranger.

- | | |
|---------|--|
| 29. E.N | Avez-vous de la famille à l'étranger ? |
| 30. A.4 | Oui ++ ma famille maternelle est à l'étranger |
| 31. E.N | Quelle langue partagez-vous + euh pratiquez-vous plutôt dans vos échanges langagiers ? |
| 32. A.4 | <u>Avec ma famille à l'étranger</u> |
| 33. E.N | <u>à l'étranger</u> oui |
| 34. A.4 | On parle en français |
| 35. E.N | Pourri-v/ |
| 36. A.4 | De temps :: en temps en arabe (A.4_CLF_F) |

Pour ce qui est de (A.4), elle explique que la famille du côté de sa mère vie à l'étranger. Elle cite la langue française principalement et l'arabe dont l'emploi se fait rarement d'après ses propos. Elle ne précise pas s'il s'agit de l'arabe standard ou dialectal mais les réponses qu'elle a avancées démontrent qu'elle parle de l'arabe dialectal.

Cependant, nous n'avons pas pu entreprendre cette question avec (A.5) vu qu'elle vit en France.

Les réponses obtenues ont permis de dégager toutes les langues qu'emploient les étudiants sur lesquelles l'enquête a été menée. Cela a révélé des répertoires riches en langues étrangères constitués principalement d'arabe dialectal, de français et d'anglais avec une minorité de kabyle. Elles ont pratiquement toutes mentionné au minimum deux langues. Leurs échanges montent par conséquent des pratiques bi-plurilingues.

1.2.4 Les langues communes avec les membres de la famille

Nous avons posé la question *partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille ?* dans le but de distinguer la différence de pratiques langagières entre les répertoires de nos enquêtés et ceux des membres de leurs familles.

Les étudiants ont avancé de divergentes réponses

7. A.1 Oui ++ je partage tout mon répertoire mon ma famille (A.1_SDL_F)

(A.1) affirme avoir les mêmes pratiques langagières que les membres de sa famille, c'est à dire le kabyle, l'arabe dialectal et le français.

Par conte (A.2) :

7. E.N Mhh ++partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille

8. A.2 Non

9. E.N pouvez-vous préciser

10. A.2 Euh je parle moi je parle français + arabe euh anglais espagnol co com vous com vous ai j'vous ai dit
11. E.N D'accord
12. A.2 Euh + par contre mon père euh et ma mère euh ne parle pas l'espagnol et l'italien
13. E.N D'accord
14. A.2 Et ne parle pas l'anglais aussi (A.2_SDL_F)

(A.2) affirme ne pas partager le même répertoire que les membres de sa famille. Nous avons demandé à avoir plus de précision et elle explique alors que contrairement aux membres de sa famille, elle maîtrise l'anglais, l'espagnol et l'italien qui sont trois langues étrangères qui ne figure dans aucun répertoire des autres enquêtées.

Puis (A.3) indique

10. A.3 L'arabe et le français seulement (A.3_SDL_F)

Elle affirme ne partager que l'arabe et le français seulement contrairement à elle qui maîtrise également l'anglais.

Pour ce qui est de (A.4)

8. A.4 Pas vraiment je non (A.4_CLF_F)

Elle dit ne pas partager tous son répertoire langagier avec les membres de sa famille sans donner de précisions. Ses propos précédents montrent par contre que l'anglais ne figure pas dans les répertoires des membres de sa famille, et c'est d'ailleurs là que se fait la distinction, d'où sa réponse « non ».

La dernière enquêtée affirme

6. A.5 Euh :: ++ alors + bon j'dirais non ++ alors pourquoi j'dis non + c'est pasque + avec notre famille on a un ré un répertoire + un répertoire langagier et un registre précis ++ c'est pas le même répertoire langagier qu'on utilise avec nos fam nos nos amis par exemple + ça c'est + c'est au niveau des registres + mais bien sûr

au niveau du de la langue j'utilise beaucoup de l'arabe et aussi le français
(A.5_SDL_F)

Elle explique qu'avec ses amis elle n'utilise pas les mêmes langues qu'au sein de la famille, elle dit aussi parler beaucoup l'arabe et le français. Elle explique cela en évoquant les registres et les répertoires et dit avoir un registre et un répertoire précis avec les membres de sa famille.

Ce qu'elle essaye d'exposer c'est que ses pratiques langagières dans son milieu familial diffèrent de celles avec ses amis.

Gumprez (1964 : 137) déclare que les répertoires verbaux sont la

« totalité des formes linguistiques utilisées régulièrement au court d'une interaction sociale. [...] Il contient « toutes les manières acceptées pour former des messages et offre des armes pour la communication ordinaire. Les locuteurs choisissent dans cet arsenal en fonction du sens qu'ils souhaitent transmettre »,

Le sujet parlant plurilingue a le libre arbitre de choisir la langue dans une conversation en fonction du besoin de cette dernière et de l'information qu'il souhaite passer à son interlocuteur. Nos enquêtées qui sont plurilingues utilisent une langue différente parfois avec chaque membre de la famille ce qui est l'un des avantages que possède une personne plurilingue.

2. Les pratiques langagières :

Afin de définir les pratiques langagières de nos enquêtés, la première question posée a été *quelles langues parlez-vous ?* Nous avons à partir des entretiens dégagés les différentes langues pratiquées :

Pour la première enquêtée

1. E.N Quelles langues parlez-vous ++ toutes les langues

2. A.1 Les mes langues toutes mes langues c'est euh j'parle le kabyle l'arabe euh le français. (A.1_SDL_F)

Nous identifions les trois langues ; kabyle, arabe et français. La langue kabyle a été évoqué en premier ce qui montre son importance et sa place de première langue est évoquée à chaque étape de l'analyse. Elle cite également l'arabe qu'elle décrit comme la langue que tout le monde parle et le français qui est sa deuxième langue.

Pour la deuxième enquêtée, diverses langues sont évoquées

2. A.2 Je parle l'arabe dialectal ++ le français ++ l'anglais ++ un peu d'espagnol ++ et un peu d'italien (A.2_SDL_F)

Cette dernière a évoqué l'arabe dialectal, le français, l'anglais ainsi que l'italien et l'espagnol. Plusieurs langues sont mentionnées ce qui révèle une certaine hétérogénéité dans ses pratiques ; elle les cite par ordre d'importance en commençant par sa première langue qui est le dialecte algérien que tout le monde emploie, ensuite la première langue étrangère avec laquelle elle est entrée en contact, puis l'anglais qui est la deuxième langue étrangère pour la plupart, et pour finir elle évoque les langues minoritaires qu'elle n'emploie que rarement « un peu ».

Quant aux trois autres enquêtées, nous avons obtenu trois réponses similaires

- 2. A.3 L'arabe le français et l'anglais (A.3_SDL_F)
- 2. A.4 Je parle arabe français et anglais (A.4_CLF_F)
- 2. A.5 Alors euh ++ donc bien sur je parle arabe + qui est ma langue maternelle ++ euh je parle français comme euh étant ma deuxième langue et je parle aussi de de l'anglais (A.5_SDL_F)

Les trois ont déclaré parler l'arabe, le français et l'anglais. Elles ont un répertoire caractérisé par une certaine diversité linguistique constitué de trois langues dont une nationale qui est décrite comme leur langue maternelle et deux étrangères dont elles attribuent une importance considérable dans leurs pratiques.

2.1 L'alternance codique :

En vue de la situation sociolinguistique en Algérie, il est notable que les deux langues arabe et français se rencontrent dans presque toutes les situations de communication. Nous allons à partir de la question *Est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues ?* dégager les différentes manifestations de l'alternance codique chez nos étudiants.

8. A.1 Oui + euh avec ma famille on parle le kabyle et aussi le français (A.1_SDL_F)

(A.1) affirme alterner le kabyle qui est sa langue de première socialisation et le français, langue qui est présente dans tous ses échanges et qu'elle mentionne d'ailleurs en deuxième position. Ces deux langues sont pour elle les plus importantes en vue de la fréquence de leur emploi.

Notre deuxième enquêtée avance la réponse suivante

16. A.2 Oui bien sûr + on alterne le français et l'arabe en général (A.2_SDL_F)

Cette dernière déclare alterner le français et l'arabe, elle l'exprime de manière à ce que l'on pense que c'est une évidence, elle emploie aussi « en général » qui montre que c'est la manière la plus fréquente de communiquer au sein de leur famille.

Pour ce qui est de (A.3)

12. A.3 Oui ++ le français seulement (A.3_SDL_F)

Elle ne mentionne que le français, mais comme nous l'avons définie dans notre premier chapitre, l'alternance codique nécessite deux langues ou plus ; par sa mention du français seulement, nous déduisons d'après ses réponses précédentes qu'elle alterne le français et l'arabe dialectal puisque c'est sa langue de première socialisation et celle qu'elle emploie dans presque la totalité de ses échanges verbaux.

Quant à (A.4) elle indique

10. A.4 Oui ++ j'alterne l'arabe le français et de temps:: en temps l'anglais (A.4_CLF_F)

Elle affirme alterner l'arabe dialectal décrite comme première langue de socialisation, le français qui est sa deuxième langue et rarement l'anglais, ce qui indique l'usage fréquent de trois langues à des degrés différents l'une de l'autre.

Pour finir (A.5) indique

8. A.5 Mmh alors ça dépend ça dépend + y a ma famille qui sont en Algérie + euh en fait j'leur parle en arabe en alternant en alternant avec le français mais maintenant comme je suis en France ben disons que j'utilise plus le français avec ma famille qui vit ici en fait (A.5_SDL_F)

Elle mentionne le français et l'arabe et explique en vue du fait qu'elle vit désormais en France qu'elle alterne l'arabe et le français avec sa famille vivant en Algérie. Celle-ci parle uniquement en français avec sa famille en France. Son départ a affecté ses pratiques langagières et fait qu'elle n'utilise uniquement le français puisque c'est la langue du pays d'accueil, au lieu de deux comme elle le faisait en Algérie.

Les langues alternées chez nos enquêtées sont l'arabe et le français hormis (A.1) qui alterne le kabyle avec le français, Chachou Ibtissem (2013 : 113) stipule la situation sociolinguistique en Algérie et dit que « *Le français, ainsi que l'attestent plusieurs recherches, est massivement utilisé dans le cadre de l'alternance codique* ». En plus de la langue native de nos enquêtées qui est le dialecte algérien ou le kabyle, le français est présent dans toutes les réponses illustrant dans ce cas les propos de la chercheuse.

3. L'influence socioprofessionnelle des parents :

Comme déjà précisé, le rôle des parents est plus qu'important dans les pratiques langagières des enfants. Cela dit, certains d'entre eux sont influés par leurs milieux socioprofessionnels. Par conséquent cela déteint sur leurs pratiques au sein de leurs familles. Nous avons pour extraire cette influence avancée les questions suivantes : *Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils ? Est-ce que leurs fonctions*

affectent les pratiques langagières des membres de votre famille ? Les réponses obtenues sont les suivantes :

Pour (A.1)

9. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
10. A.1 Euh + mes parents mes deux parents sont euh +++ mes parents sont des labo +++ laborantins
11. E.N Est-ce que leurs fonctions effe affectent les pratiques langagières des membres de votre famille
12. A.1 Non non ça xxx pas

Elle déclare que ses deux parents sont laborantins. Cependant elle expose une réponse négative en ce qui concerne l'influence de leur fonction, ce qui montre que leur milieu socioprofessionnel reste uniquement dans la sphère de travail et ne déteint en aucun cas sur les pratiques langagières de la famille de l'enquêtée.

Pour ce qui est de (A.2)

17. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils ?
18. A.2 Ma mère c'est une enseignante en retraite ++ et mon père un gendarme en retraite
19. E.N Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille
20. A.2 Non
21. E.N pas celui de votre mère +++ puisqu'elle est enseignante en français
22. A.2 Non elle enseignante en arabe
23. E.N ah + d'accord (A.2_SDL_F)

Elle répond négativement à la question et affirme que les fonctions de ses parents n'affectent pas leurs pratiques langagières. Nous avons d'abord cru quand elle a mentionné que sa mère est une enseignante que c'était une enseignante en langue

française en vue de son habilité à s'exprimer en français mais elle nous corrige en signalant que c'est une enseignante en langue arabe, ce qui confirme sa réponse négative. Nous en déduisant alors que malgré le fait qu'elle soit enseignante en langue arabe et non en français, la maîtrise de la langue française de sa fille est considérée comme très bonne.

13. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
14. A.3 Euh donc ma mère euh + elle reste toujours à la maison/
15. E.N Femme au foyer donc/
16. A.3 Femme au foyer ++ mon père c'est un p policier
17. E.N Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille
18. A.3 Oui
19. E.N Comment
20. A.3 Mon père l'a appris euh ++ toujours de parler l'français donc il parle toujours avec nous en français (A.3_SDL_F)

Contrairement aux deux réponses précédentes, (A.3) explicite une réponse positive. Elle signale que sa mère est femme au foyer et que son père est policier. Cela dit, elle ne répond pas à la question qui vise la fonction des parents et comme dans son cas celle du père ; elle explique plutôt comment les pratiques langagières de ce dernier affectent leur parler.

(A.4) donne une réponse plus précise

13. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
14. A.4 Mes parents sont tous les deux profs mon père est un prof de philosophie et ma mère est une professeure de français
15. E.N Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille

16. A.4 Oui + mon pa mon père parle euh arabe + et ma mère parle français + donc chacun s'exprime dans une langue différente (A.4_CLF_F)

Elle déclare que son père parle arabe ce qui est due à la matière qu'il enseigne qui est principalement enseignée en arabe standard, et que sa mère et enseignante de français. C'est pour cette raison que (A.4) affirme que les fonctions de ses parents influencent leurs pratiques langagières. Passer sa journée à parler entièrement en arabe ou encore en français affecte certainement le parler d'un individu.

(A.5) répond également positivement

90. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
(...)
13. A.5 Oui alors euh comme + comme j'ai grandi avec ma grand-mère ça s'rait plus intéressant de mentionner son métier à elle je trouve/
14. E.N oui/
15. A.5 Qui était une prof de français et je trouve que cela m'a beaucoup aidé pour mon apprentissage du français (A.5_SDL_F)

La dernière enquêtée raconte avoir grandi chez sa grand-mère et juge plus judicieux de mentionner son influence. Elle explique que sa grand-mère était enseignante de français et que cela l'a beaucoup aidé dans sa socialisation avec cette langue. Tout comme c'est le cas de (A.4), la pratique fréquente d'une langue quelconque fait que les pratiques soient automatiquement affectées.

Cette partie de l'analyse révèle que dans certains cas l'activité socioprofessionnelle des parents joue un grand rôle dans les pratiques langagières dans la sphère familiale comme c'est le cas de certains enseignants mentionnés par les enquêtées. En outre une partie des échantillons montre qu'il n'est pas nécessaire que cela arrive dans tous les cas et que la vie socioprofessionnelle des parents n'a aucun impact sur les langues qu'ils parlent dans le foyer.

4. La hiérarchie des langues dans le répertoire langagier des enquêtées :

Les pratiques langagières de nos enquêtées révèle une certaine hiérarchie dans les langues qu'ils utilisent au quotidien, nous avons donc cherché à classer les langues parlées par ces étudiants par ordre d'importance, nous avons exposé la question suivante : *Pourriez-vous accorder un statut par degré d'importance à chacune + des langues utilisées ?*

(A.1) a répondu comme tel :

30. A.1 Euh +++ donc ++ le kabyle + est ma langue maternelle comme je l'ai déjà mentionné ++ l'arabe est la langue + que + j'utilise dans mon quotidien ++ et pour le français est une langue étrangère que j'ai appris depuis mon jeune âge à travers ma famille.
31. E.N L'arabe dialectal ou l'arabe standard
32. A.1 L'arabe dialectal
33. E.N D'accord
34. A.1 L'arabe standard j'l'ai appris à l'école (A.1_SDL_F)

Elle mentionne en premier le kabyle qui est comme déjà dit sa langue maternelle, puis l'arabe dialectal qu'elle décrit comme la langue qu'elle utilise tous les jours et qui est présentée comme la langue que la totalité de la communauté algérienne utilise et pour finir le français dont la socialisation s'est faite à un jeune âge grâce à des facteurs déjà mentionnés ci-dessus. Elle accorde donc au kabyle une place importante dans son répertoire. L'arabe standard n'est mentionné par aucune d'entre elle malgré son statut de langue officielle.

(A.2) et (A.5) ont illustré leur réponse par un pourcentage

31. A.2 Oui bien sûr + l'arabe dialectal euh +++ 30% +++et heuh ++ les 70% les autres c'est entre le français + et l'anglais (A.2_SDL_F)

(A.2) affirme parler beaucoup plus le français et l'anglais malgré l'importance qu'elle accorde aussi à l'arabe dialectal qui est sa langue maternelle. Dans ce cas, avoir une langue maternelle ne veut pas forcément dire que c'est la langue dominante. Ses échanges nécessitent beaucoup plus l'emploi de deux langues étrangères qui sont le français et l'anglais.

19. A.5 Mmm alors ben j'dirais dans ma vie de tous les jours ça s'rait 45% + attends + 45% de l'arabe ++ 30 + 30% du français et attends je sais p on calcule je suis un peu perdu oui et 25 de l'anglais/

20. E.N D'ac/

21. A.5 Oui ça fait 100% (A.5_SDL_F)

D'après les chiffres qu'elle expose, la langue dominante est l'arabe puis le français et pour finir l'anglais. Sa langue maternelle prend la première place malgré le fait qu'elle vit désormais en France et que toutes les situations de communication font appel à la langue française.

Ensuite (A.3) présente le même ordre sans avancer de chiffres

36. A.3 L'arabe dialectale +++ le français ++ et des mots en anglais (A.3_SDL_F)

L'arabe dialectale qui est sa langue maternelle domine sur le français qu'elle mentionne à chaque fois en deuxième position puis vient l'anglais.

Et pour (A.4)

38. A.4 La langue arabe est très très importante/

39. E.N D'accord

40. A.4 Parc'que c'est la langue euh avec laquelle je partage ma vie de tous les jours surtout en vivant avec des algériens ils parlent l'arabe donc je suis obligée de parler l'arabe et ma langue euh la langue française est une langue très euh ++ est une langue indispensable aussi parc'que euh avec ma mère et ma famille en français + ma mère comprend mieux l'français que l'arabe + euh et ma l'anglais est une langue euh + on va dire facultative parc'que je n'exp je m'exprime pas beaucoup en anglais sauf de temps:: en temps (A.4_CLF_F)

Elle explique d'abord l'importance de l'arabe qui est la langue qu'elle parle quotidiennement et la lie à son identité algérienne et évoque une certaine obligation de communiquer avec cette langue dans son milieu social. Ensuite elle décrit l'indispensabilité de son utilisation de la langue française et explique cela par le manque de maîtrise de l'arabe de la part de sa mère en vue de son statut d'immigré. Et pour l'anglais elle déclare ne la parler que rarement.

L'ordre présenté par les enquêtées est identique, elles ont toutes exposé l'arabe dialectal en premier puis le français qui est la première langue apprise juste après l'arabe que ce soit dans le milieu familial ou par le biais de l'école et pour finir l'anglais qui est la seconde langue étrangère évoquée.

5. L'influence des études universitaires :

Notre corpus tourne autour d'étudiants de français. Nous tenons donc à savoir si les études universitaires et le choix de cette filière a affecté le parler de ces étudiants dans la sphère familiale. Nous avons exposé la question suivante : *Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille ?* Les réponses obtenues diffèrent d'une enquêtée à une autre.

Pour la première enquêtée

38. A.1 Oui + euh puisque je j'ai fait des études en langue française + donc euh ++ça m'a aidé à améliorer ma langue (A.1_SDL_F)

Elle adhère et affirme que sa maîtrise de la langue française s'est améliorée au court de ses études universitaire. (A.1) a parler de sa socialisation avec la langue française qui s'est faite à un très jeune âge. Elle emploie « améliorer » qui laisse comprendre qu'elle maîtrisait cette langue à un certain niveau et que son parcours universitaire aide à perfectionner sa pratique.

Pour ce qui est de (A.2) et (A.5) les réponses était négatives

(A.2) déclare

35. A.2 Non + on parlait déjà français avant mes études universitaire (A.2_SDL_F)

Ses études n'ont pas affectées ses pratiques. Elle emploie « on » qui renvoie à un « nous » pour désigner un groupe de personnes, nous devinons qu'elle parle des membres de sa famille.

(A.5) explique

29. A.5 Eumm alors moi personnellement non j j' dirais non parce que j' trouve pas que mes études universitaires ont influencé mes pratiques langagières + euh parce que déjà de base on parlais beaucoup le français à la maison + du coup y'avait rien qui a changé a pro à propos d'ça + c'est-à-dire eumh on l'utilisait déjà avant que j'commence mes études déjà j on parlait français + du coup j' trouve pas que mes + mes études en langues française ont influencées mes pratiques langagières au sein de ma famille (A.5_SDL_F)

Elle répond négativement. Lors de l'analyse précédente elle évoque la place importante du français dans son répertoire ainsi que dans celui des membres de sa famille. L'usage courant de cette langue avant même son intégration à l'université France n'a aucun impact sur ses pratiques ou celles de sa famille.

Elles déclarent que leurs pratiques n'ont pas été influencées par leurs études et leurs réponses laissent à croire que leurs choix de filière a été justement fait à partir de cela.

Quant à (A.3) elle affirme en expliquant

44. A.3 Oui +++ quand j'apprends quelque chose à l'université ou scolaire ou au collègue ++ je je pratique + souvent avec ma famille les nouvelles euh + nouveaux mots que j'apprends (A.3_SDL_F)

Elle mentionne ses parcours scolaire et universitaire ce qui montre que sa scolarisation ainsi que son choix de filière ont marqué ses pratiques. Elle explique utiliser ses acquis avec les membres de sa famille qui d'ailleurs facilite le processus de socialisation et l'emploi plus fréquent de cette langue.

Pour (A.4)

43. E.N Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille
45. A.4 Oui + j'ai choisi le français exprès parc'que je parle français à la maison
(A.4_CLF_F)

Elle justifie son choix de filière par sa maitrise antérieur de la langue française. Elle ne répond pas exactement à la question, mais laisse à comprendre que ses études n'ont pas influencées ses pratiques en vue des pratiques langagières des membres de sa famille.

6. Les profils types des familles :

Afin de donner un aperçu plus clair, nous avons illustré ce titre par un tableau :

Langues Enquêtée	Arabe dialectal	Français	Anglais	Kabyle	Autres langues minoritaires
A.1	X	X		X	
A.2	X	X	X	X	
A.3	X	X		X	
A.4	X	X		X	
A.5	X	X		X	

Tableau 04 : langues employées par les enquêtées et leurs familles

D'après notre analyse, nous distinguons qu'à chaque fois qu'il est question de langues, deux ou plusieurs langues sont évoquées. Les différentes enquêtées ont un statut commun qui est le statut plurilingue. Leurs répertoires langagiers et leurs pratiques

langagières ainsi que ceux de leurs familles sont constitués principalement d'arabe et de français avec une enquêtée qui a évoqué l'anglais. Nous avons tout de même le cas de l'enquêtée (A.1) qui évoque le kabyle plus que toutes les autres langues ce qui montre sa place singulière dans son répertoire verbal et dans celui des membres de sa famille également.

Cela dit, le monolinguisme est une pratique qui ne figure dans aucun répertoire des enquêtées. Les résultats ont manifestées la présence du bilinguisme et du plurilinguisme et leur domination dans les pratiques langagières des échantillons.

Ce bi-plurilinguisme distingué à partir des entretiens illustre la situation sociolinguistique en Algérie où plusieurs langues entrent en contact ce qui témoigne de la diversité socioculturelle et du plurilinguisme dans leur splendeur.

Synthèse :

Après avoir détaillé et ensuite analysé les entretiens, nous avons pu obtenir les résultats de notre recherche que nous détaillons dans les tableaux suivants :

Langue Enquêtée	Arabe dialectal	Français	Anglais	Kabyle	Autres langues minoritaires
A.1	X	X	X	X	
A.2	X	X	X		X
A.3	X	X	X		
A.4	X	X	X		
A.5	X	X	X		

Tableau 05 : Répertoires langagiers des enquêtées

Les répertoires langagiers de nos enquêtés sont dominés par l'arabe dialectal, le français et l'anglais qui sont les trois langues dominantes en Algérie en suivant cette même hiérarchie où l'arabe dialectal est en tête de liste d'après les données récoltés à partir de l'analyse. Deux de nos enquêtées ont mentionné d'autres langues qui sont le kabyle et des langues minoritaires (italien et espagnol).

Pour ce qui est des pratiques langagières, nous les avons illustrées comme tel :

Langue Enquêtée	Arabe dialectal	Français	Anglais	Kabyle	Autres langues minoritaires
A.1	X	X		X	
A.2	X	X	X		X
A.3	X	X	X		
A.4	X	X	X		
A.5	X	X	X		

Tableau 06 : pratiques langagières des enquêtées

Les langues présentes dans leurs pratiques langagières sont : L'arabe dialectal qui a été décrite comme langue maternelle pour pratiquement toutes les enquêtées hormis A.1 pour qui la langue maternelle est le kabyle mais qui ne nie pas pour autant l'importance de l'arabe dialectal. Elles accordent toutes une place importante au français et la plupart ont fait leur choix de filière à partir de leur maîtrise antérieure de cette dernière. Les autres langues font partie de leurs répertoires verbaux mais ne sont employées que dans des situations peu fréquentes, comme avec la famille à l'étranger ou encore de rares échanges avec autrui.

Conclusion :

Nous avons dans ce chapitre analysé les entretiens menés avec nos enquêtées où nous avons dégagé leurs répertoires verbaux et leurs pratiques langagières qui serviront à réaliser notre synthèse.

Conclusion

Générale

Notre travail de recherche appartient à la sociolinguistique des pratiques langagières et a pour but l'analyse sociolinguistique des pratiques langagières d'étudiants de français dans le cadre familial. Nous constatons que de nos jours la diversité linguistique dans un répertoire langagier d'un individu est un fait commun.

Dans ce mémoire nous nous sommes demandé quelles sont les différentes langues présentes dans le cercle familial, avec qui, quand et comment ces langues sont employées.

S'appuyant sur un corpus constitué de cinq locutrices qui sont étudiantes en langue française dans de leur milieu familial, cette recherche a permis de décrire et d'analyser leurs pratiques langagières en se focalisant sur les langues employées en tant que phénomène jouant un rôle essentiel dans la conduite des interactions.

Nous avons tenu à apporter des réponses aux hypothèses de recherche en procédant par une enquête qualitative menée sur cinq étudiantes à partir d'entretiens enregistrés.

Ceux-ci ont été transcrit en utilisant une convention de transcription utilitaire et une méthode d'analyse pratique afin d'aboutir aux résultats de la recherche.

L'étude a débouché sur divers résultats et qui ont d'ailleurs répondu aux attentes de la recherche, nous avons remarqué que :

Les pratiques langagières de ces étudiants sont principalement dominées par l'arabe dialectal décrit comme première langue de socialisation ainsi que le français et l'anglais sans oublier le kabyle qui occupe une place primordiale chez certains.

Les langues employées sont influencées par des facteurs tel que l'appartenance socioculturelle ou encore les différentes pratiques de chaque membre de la famille. Il est aussi notable que le profil de l'interlocuteur impacte beaucoup le choix de langue lors des échanges verbaux.

Malgré le statut plus qu'important de l'arabe dialectal le français occupe également une place considérable dans le répertoire de chacun ainsi que dans ceux de leurs familles.

Finalement il nous est apparu que les différentes langues citées par les enquêtées sont employées par le biais d'utilisation singulière de chaque langue selon le contexte de communication ou à partir d'alternance codique.

Une certaine hiérarchie langagière est réponde dans les pratiques des étudiants ; l'arabe dialectal tiens une place prépondérante dans la sphère familiale, mais le français reste tout aussi important.

Pour ce qui est du kabyle, malgré le fait qu'il n'est employé que par une minorité caractérisée par une appartenance socioculturelle différente, il est pour ces utilisateurs considéré comme langue native, langue maternelle ou encore première langue de socialisation.

Certaines langues comme l'anglais ainsi que d'autres langues minoritaires tel que l'espagnol ou l'italien sont également citées.

Les hypothèses avancées au début de la réalisation de ce mémoire de fin d'étude ont donc été confirmées.

Cela dit, notre recherche n'a quand même pas pu explorer tous les terrains voulus, tout d'abord par faute de temps, nous avons avancé et expliqué les points principaux en tenant tout de même à donner le plus d'explication possible, mais aussi car de nouveaux éléments ont fait surface au cours de la recherche et de l'enquête.

L'arabe standard est une partie de la recherche qui n'a pas été suffisamment traité que ce soit au niveau du processus de socialisation ou à partir des différents contextes de son utilisation en vue de son statut officiel.

Nous avons aussi traité la notion de l'alternance codique sans préciser les langues alternées.

Par conséquent cela donné lieu à de nouvelles perspectives pour des recherches qui traiteront les contextes d'utilisation de l'arabe dialectal par les étudiants de langues française, mais aussi le phénomène de l'alternance codique arabe dialectal/français dans leurs pratiques langagières. Ces études permettront de donner un aperçu supplémentaire sur notre travail et d'illustrer la situation sociolinguistique en Algérie dominée par le bilinguisme.

Bibliographie

Ouvrage

- Agier, M. (2004), *La sagesse de l'ethnologue*. L'œil neuf
- Blanchet, P. (2000). *Linguistique de terrain*, Presses universitaires.
- Calvet Louis-Jean. (1993). *La sociolinguistique*. Collection Que Sais Je ?
- Calvet Louis-Jean. (1993). *La sociolinguistique*. Collection Que Sais Je ?
- Calvet, L-Jean et, al. (1999). *L'enquête sociolinguistique*. L'Harmattan.
- Chachou, I. (2013) *la situation sociolinguistique en Algérie, pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. L'Harmattan. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02886039/document>
- Deprez, C. (1994), *Les enfants bilingues : langues et familles. Langues parlées en famille*. Didier.
- Gumperz J.J, (1989), *Sociolinguistique interactionnelle*. L'Harmattan.
- Hymes, D.H. (1984). *Vers la compétence de communication*. Hatier-Credif.
- Ndiassé, T. (1997). In Moreau (ed), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège. https://www.researchgate.net/publication/326657792_L'alternance_codique_dans_le_contexte_sociolinguistique_algerien_handicap_ou_competence

Articles :

Articles avec DOI

- Boutet, J. (2002). Pratiques langagières type. *Langage et société*, 15-38. doi : <https://doi.org/10.3917/ls.124.0015>
- Brunet, R. (2003). Les Mots de la géographie. Dictionnaire critique. Reclus-Doc. française. doi : <https://doi.org/10.3917/cisl.1501.0009>
- Gumperz, J. (1971). De la transposition du concept de RL de l'ethnographie de la communication à la didactique des langues type. *Du concept de répertoire langagier et de sa transposition didactique*, 11(1), 179-194. doi : <https://doi.org/10.4000/lidil.3515>

- Gumperz, J. (1971). De la transposition du concept de RL de l'ethnographie de la communication à la didactique des langues type. *Du concept de répertoire langagier et de sa transposition didactique*, 12, 179-194. doi : <https://doi.org/10.4000/lidil.3515>

Article sans DOI :

- Galligani, S. (2000). De l'entretien au récit de vie : quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien. *Écartés d'identité*, n° 92. P24

Dictionnaire

- Academic. Calque. <https://fr-academic.com/dic.nsf/frwiki/265279>
- Dubois, J. Diacom, M. Guespin, L. Marcellesi, C. Marcellesi, J-B. Mavel J-P. (1994). Emprunt. Dans *Larousse le dictionnaire linguistique*.
- Dubois, J. Diacom, M. Guespin, L. Marcellesi, C. Marcellesi, J-B. Mavel J-P. (1994). Compétence. Dans *Larousse le dictionnaire linguistique*.
- Dubois, J. Diacom, M. Guespin, L. Marcellesi, C. Marcellesi, J-B. Mavel J-P. (1994). Attitude. Dans *Larousse le dictionnaire linguistique*.
- Dubois, J. Diacom, M. Guespin, L. Marcellesi, C. Marcellesi, J-B. Mavel J-P. (1994). Calque. Dans *Larousse le dictionnaire linguistique*.

• **Thèse et mémoire**

- Didouh, A. (2017). *Le français au sein de la sphère familiale en Algérie : attitudes, pratiques et transmission*. [Thèse de doctorat, Université Abou Bak Belkaid- Telemcen]. Repéré à <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/218/2/2/31947>
- Harrouche, I. (2016). *Pour une approche sociolinguistique du calque dans les pratiques langagières des étudiants du FLE. Cas des étudiants de troisième année universitaire de Jijel* [Mémoire de master, Université Mohamed Seddik Ben Yahia Jijel]. Repéré à <http://dspace.univ->

ijjel.dz:8080/xmlui/bitstream/handle/123456789/4748/M%C3%A9moire%20Harrouche%20approche%20sociolinguistique%20du%20calque.pdf?sequence=1

- Taguida, A. (avril 2015). *Etude comparative des biographies langagières d'enseignants algériens universitaires de langues*. [Thèse de doctorat, Université Badji Mokhtar Annaba]
- Thamin, N. (2007). *Dynamique des répertoires langagiers et identités plurilingues de sujets en situation de mobilité*. [Thèse de doctorat, Université Stendhal Grenoble III]. Repéré à <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00288974/document>

Communications présentées à des congrès ou des conférences

- Moreau, M.L. (2015, juin). *Contact de langues : situations, représentation, réalisation*. [Conférence]. Communication présentée à la 18^e Rencontre Jeunes Chercheurs (RJC 2015), Sorbonne-Nouvelle, Paris. <https://calenda.org/310458>

Site web

- Claude, G. (2019, 22 oct). *Étude qualitative : définition, techniques, étapes et analyse*. Scrobbr. Consulté le 27/05/2022 sur <https://www.scribbr.fr/methodologie/etude-qualitative/#:~:text=L'entretien%20permet%20%C3%A0%20l,donn%C3%A9es%20r%C3%A9colt%C3%A9es%20lors%20des%20t%C3%A9moignages>
- Jbweb. (2019, 18 oct). *Modèle SPEAKING : la méthode de communication efficace de Dell Hymes*. Kafunel. Consulté le 02/06/2022 sur <https://www.kafunel.com/modele-speaking-la-methode-de-communication-efficace-de-dell-hymes/>
- Linguistique et didactique. Chapitre 1: langue maternelle, langue étrangère et langue seconde. Consulté le 30/05/2022 sur <https://souad-kassim-mohamed.blog4ever.com/chapitre-1-langue-maternelle-langue-etrangere-et-langue-seconde>

- Politique linguistique familiale : oralité et transmission. (2021, 20 Jan). *Deuxième Symposium International Politique Linguistique Familiale (appel à communication)*. EuropÄisches Forum Mehrsprachigkeit. Consulté le 15/03/2022 sur <https://www.observatoireplurilinguisme.eu/de/die-forschung/call-for-papers/14425-deuxi%C3%A8me-symposium-international-politique-linguistique-familiale-appel-%C3%A0-communication>
- T.T. (2017, 06 jan). *ENTRETIEN OU QUESTIONNAIRE : QUELLE MÉTHODE DE COLLECTE DE DONNÉS POUR SON MÉMOIRE ?*. Hypotheses. Consulté le 23/05/2022 sur <https://arlap.hypotheses.org/8170#:~:text=Au%20sens%20scientifique%2C%20l'entretien,plusieurs%20individus%20dans%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9>

Documents

- Haque, S. et Le Lièvre, F. (2019). *Politiques linguistiques familiales*. Document soumis pour publication.
- Louis, Z. *Contact de langues et interculturalité*. Document soumis pour publication.
- Said Mohammed, S. *L'emprunt du français à l'arabe*. Document soumis pour publication.

Annexes

Annexe 1

Guide d'entretien

Q1 : Quelles langues parlez-vous ?

Q2 : Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues.

Q3 : Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier ?

Q4 : Partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille ?

Q5 : Est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues ?

Q6 : Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils ?

Q7 : Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille ?

Q8 : Parlez-vous dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs ?

Q9 : Laquelle privilégiez-vous ? Et avec qui ?

Q10 : Que font-ils dans leur vie socio-professionnelle ?

Q11 : Avez-vous de la famille à l'étranger ?

Q12 : Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers ?

Q13 : Pourriez-vous accorder un statut par degré d'importance à chacune des langues que vous utilisez ?

Q14 : Pourriez-vous dire si votre répertoire langagier est influencé par celui des membres de votre famille ?

Q15 : Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille ?

Annexe 2

Entretiens transcrits

Entretien N°1 : A.1 étudiante en master 2 SDL. Le 08/05/2022

Code de l'entretien : (A.1_SDL_F)

- | | |
|--------|---|
| 1. E.N | Quelles langues parlez-vous ++ toutes les langues A.1 |
| 2. A.1 | Les mes langues toutes mes langues c'est euh j'parle le kabyle l'arabe euh le français. |
| 3. E.N | D'accord + pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez ap vous avez appris ces langues |
| 4. A.1 | D'accord + donc euh + tout d'abord ++ le kabyle c'est ma langue maternelle c'est-à-dire depuis ma naissance je depuis ma naissance + euh ensuite l'arabe dialectal puisque c'est la langue que tout le monde parle ici et + j'ai appris le français à travers mes parents et aussi la télé ++ et j'ai commencé à apprendre l'anglais au CEM et euh + à l'aide de de l'in d'internet |
| 5. E.N | D'accord+ quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier |
| 6. A.1 | Pour l'arabe dialectale dans mon répertoire langagier est + comme une deuxième langue car c'est la langue que j'utilise dans mon quotidien |
| 7. E.N | Partagez-vous + tout votre répertoire langagier avec votre famille |
| 7. A.1 | Oui ++ je partage tout mon répertoire mon ma famille |
| 8. E.N | Est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues |
| 8. A.1 | Oui + euh avec ma famille on parle le kabyle et aussi le français |
| 9. E.N | Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils |

-
10. A.1 Euh + mes parents mes deux parents sont euh +++ mes parents sont des labo
+++ laborantins
11. E.N Est-ce que leurs fonctions effe affectent les pratiques langagières des membres
de votre famille
12. A.1 Non non ça xxx pas
13. E.N xx parlez-vous + dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et
sœurs
14. A.1 Oui avec ma sœur + on parle beaucoup plus le kabyle et des fois ++ euh en
français et en arabe
15. E.N Laquelle privilégiez-vous +++ et avec qui
16. A.1 Ben + je n'ai pas une grande préférence ++ de langue.
17. E.N Que font-ils dans leur vie socio-professionnelle
18. A.1 xxx/
19. E.N Oui votre sœur
20. A.1 Euh elle est étudiante ++ elle étudie
21. E.N Mhh
22. A.1 Etudiante à l'université
23. E.N mhh +++ avez-vous de la famille à l'étranger
24. A.1 Oui
25. E.N Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers
26. A.1 Avec ma famille à l'étranger
27. E.N Oui
28. A.1 Euh on pratique généralement l'français et ++ le kabyle
29. E.N mhh ++ pourriez-vous accorder un statut par degré d'importance à chacune +
des langues utilisées

30. A.1 Euh +++ donc ++ le kabyle + est ma langue maternelle comme je l'ai déjà mentionné ++ l'arabe est la langue + que + j'utilise dans mon quotidien ++ et pour le français est une langue étrangère que j'ai appris depuis mon jeune âge à travers ma famille.
31. E.N L'arabe dialectal ou l'arabe standard
32. A.1 L'arabe dialectal
33. E.N D'accord
34. A.1 L'arabe standard j'l'ai appris à l'école
35. E.N O.K +++ pourriez-vous dire si votre répertoire langagier ++ est influencé par celui des membres de votre famille
36. A.1 Oui + euh ++ est influencé bien sûr par ce + par celui des membres de ma famille ++ oui
37. E.N Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille
38. A.1 Oui + euh puisque je j'ai fait des études en langue française + donc euh ++ça m'a aidé à améliorer ma langue
39. E.N d'accord

Entretien N°2 : A.2 étudiante en master 2 SDL. Le 08/05/2022

Code de l'entretien : (A.2_SDL_F)

1. E.N Quelles langues parlez-vous
2. A.2 Je parle l'arabe dialectal ++ le français ++ l'anglais ++ un peu d'espagnol ++ et un peu d'italien
3. E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues
4. A.2 L'arabe c'est ma langue maternelle +++ le français j'l'ai appris euh en r'gardant la télé +++ l'anglais euh ++ c'était euh ++ par internet + et en secondaire +

- aussi +++ en moyen et en secondaire ++ l'espagnol j'l'ai appris euh +++ en écoutant des chansons en espagnol ++ et l'italien c'est au secondaire aussi durant mes études
5. E.N Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier
6. A.2 Euh l'arabe dialectal c'est ma langue maternelle +++ elle est très importante pour moi
7. E.N Mhh ++partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille
8. A.2 Non
9. E.N pouvez-vous préciser
10. A.2 Euh je parle moi je parle français + arabe euh anglais espagnol co com vous com vous ai j'vous ai dit
11. E.N d'accord
12. A.2 Euh + par contre mon père euh et ma mère euh ne parle pas l'espagnol et l'italien
13. E.N D'accord
14. A.2 Et ne parle pas l'anglais aussi
15. E.N Est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues
16. A.2 Oui bien sûr + on alterne le français et l'arabe en général
17. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
18. A.2 Ma mère c'est une enseignante en retraite ++ et mon père un gendarme en retraite
19. E.N Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille
20. A.2 Non
21. E.N pas celui de votre mère +++ puisqu'elle est enseignante en français
22. A.2 Non elle enseignante en arabe

-
23. E.N ah + d'accord
24. E.N Parlez-vous dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs
25. A.2 Euh + j'ai vécu toute seule avec mes parents
26. E.N Avez-vous de la famille à l'étranger
27. A.2 Oui + j'ai ma tante
28. E.N Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers
29. A.2 Généralement on alterne le français et l'anglais
30. E.N Quelle lan euh ++ pourriez-vous accorder un statut par degré d'importance à chacune des langues que vous utilisez
31. A.2 Oui bien sûr + l'arabe dialectal euh +++ 30% +++et heuh ++ les 70% les autres c'est entre le français + et l'anglais
32. E.N Pourriez-vous dire + si votre répertoire langagier est influencé par celui des membres de votre famille
33. A.2 Non
34. E.N Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille
35. A.2 Non + on parlait déjà français avant mes études universitaire
36. E.N D'accord mer/
37. A.2 Parce que j'ai fait + j'ai fait le français

Entretien N°3 : A.3 étudiante en master 1 SDL. Le 08/05/2022

Code de l'entretien : (A.3_SDL_F)

1. E.N Quelles langues parlez-vous

-
2. A.3 L'arabe le français et l'anglais
3. E.N l'arabe dialectal ou l'arabe standard
4. A.3 L'arabe dialectal
5. E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte ++ vous avez appris ces langues
6. A.3 La donc euh ++ la langue arabe avec mes parents ++ dans la maison + et les autres langues l'anglais et le français avec eh + dans mon parcours scolaire
7. E.N Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier
8. A.3 C'est ma langue maternelle
9. E.N Partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille
10. A.3 L'arabe et le français seulement
11. E.N Est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues
12. A.3 Oui ++ le français seulement
13. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
14. A.3 Euh donc ma mère euh + elle reste toujours à la maison/
15. E.N Femme au foyer donc/
16. A.3 Femme au foyer ++ mon père c'est un p policier
17. E.N Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille
18. A.3 Oui
19. E.N Comment
20. A.3 Mon père l'a appris euh ++ toujours de parler l'français donc il parle toujours avec nous en français
21. E.N Parlez-vous dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs
22. A.3 Oui ++ le français

-
23. E.N L la laquelle privilégiez-vous et avec qui
24. A.3 L'anglais avec mon amie
25. E.N euh + dans le milieu familial
26. A.3 Non
27. E.N Que font-ils dans vos dans leur vie socio-professionnelle
28. A.3 Euh mes frères + donc j'ai un frère qui est un pompier +++ l'deuxième frère un + un boulanger ++ et ma sœur + elle fait des euh elle fait avant ++ spécialité droit
29. E.N Avez-vous de la famille à l'étranger
30. A.3 Oui
31. E.N Quelle langue pratiquez-vous dans vos échanges langagiers
32. A.3 L'arabe l'anglais et le français
33. E.N Avec votre famille à l'étranger
34. A.3 Ah non à l'étranger que + que le français et l'arabe +++ dialectal
35. E.N D'accord +++ pourriez-vous accorder un statut par degré + d'importance à chacune des langues que vous utilisez
36. A.3 L'arabe dialectale +++ le français ++ et des mots en anglais
37. E.N Pourriez-vous dire si votre répertoire langagier est influencé + par celui des membres de votre famille
38. A.3 Oui
39. E.N Comment
40. A.3 Mes parent euh +++ quad j'tais petit ++ il parle toujours avec moi + avec des mots en français donc euh/
41. E.N ça vous a facilité l'apprentissage
42. A.3 Oui

43. E.N Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille
44. A.3 Oui +++ quand j'apprends quelque chose à l'université ou scolaire ou au collège ++ je je pratique + souvent avec ma famille les nouvelles euh + nouveaux mots que j'apprends

Entretien N°4 : A.4 étudiante en master 2 SDL. Le 16/05/2022

Code de l'entretien : (A.4_CLF_F)

1. E.N Pour commencer + quelles sont les langues que vous parlez
2. A.4 Je parle arabe français et anglais
3. E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues
4. A.4 euh bon l'arabe c'est ma langue maternelle donc euh étant algérienne donc je parle arabe automatiquement + français ma mère est une immigrée c'est elle qui nous a appris le français dès notre jeune âge et l'anglais c'est une langue que j'ai apprise au c au collège
5. E.N Quelle est la place de l'arabe dialectal dans votre répertoire langagier
6. A.4 C'est ma langue de tous les jours et c'est ma langue maternelle
7. E.N Partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille
8. A.4 Pas vraiment je non
9. E.N Mmh + est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues
10. A.4 Oui ++ j'alterne l'arabe le français et de temps:: en temps l'anglais
11. E.N l'arabe dialectal ou l'arabe standard
12. A.4 l'arabe dialectal
13. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils

-
14. A.4 Mes parents sont tous les deux profs mon père est un prof de philosophie et ma mère est une professeure de français
15. E.N Est-ce que leurs fonctions affectent les pratiques langagières des membres de votre famille
16. A.4 Oui + mon pa mon père parle euh arabe + et ma mère parle français + donc chacun s'exprime dans une langue différente
17. E.N D'accord + parlez-vous + dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos frères et sœurs
18. A.4 Avec mes frères et sœurs je parle plusieurs langues
19. E.N Laquelle privilégiez-vous et avec qui
20. A.4 Euh je privilégie le français beaucoup plus avec euh mes frères et sœurs
21. E.N mmh
22. A.4 Et avec mon père je préfère parler en arabe beaucoup plus + puisque c'est c'est un arabisant
23. E.N Mmh que font/
24. A.4 et ma mère le français
25. E.N Que xxx dans leur vie socio-professionnelle +++ vos frères et sœurs
26. A.4 mon frère est un étudiant ma sœur aussi et + ils sont tous étudiants enfaite
27. E.N mmh
28. A.4 à l'université
29. E.N Avez-vous de la famille à l'étranger
30. A.4 Oui ++ ma famille maternelle est à l'étranger
31. E.N Quelle langue partagez-vous + euh pratiquez-vous plutôt dans vos échanges langagiers ?
32. A.4 Avec ma famille à l'étranger
33. E.N à l'étranger oui

-
34. A.4 On parle en français
35. E.N Pourri-v/
36. A.4 De temps :: en temps en arabe
37. E.N D'accord pourriez-vous accorder un statut par degré d'importance à chacune des langues que vous utilisez
38. A.4 La langue arabe est très très importante +
39. E.N D'accord
40. A.4 Parc'que c'est la langue euh avec laquelle je partage ma vie de tous les jours surtout en vivant avec des algériens ils parlent l'arabe donc je suis obligée de parler l'arabe et ma langue euh la langue française est une langue très euh ++ est une langue indispensable aussi parc'que euh avec ma mère et ma famille en français + ma mère comprend mieux l'français que l'arabe + euh et ma l'anglais est une langue euh + on va dire facultative parc'que je n'exp je m'exprime pas beaucoup en anglais sauf de temps:: en temps
41. E.N D'accord pour pouvez-vous pourriez-vous pardon dire si votre répertoire langagier est influencé par celui des membres de votre famille
42. A.4 Bien-sur y est mon répertoire langagier est influencé par ma mère xx dep dès mon jeune âge c'est elle qui nous a appris à parler français
43. E.N Est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille
45. A.4 Oui + j'ai choisi le français exprès parc'que je parle français à la maison

Entretien N°5 : A.1 étudiante en master 1 SDL. Le 12/05/2022

Code de l'entretien : (A.5_SDL_F)

1. E.N Quelles langues parlez-vous

2. A.5 Alors euh ++ donc bien sur je parle arabe + qui est ma langue maternelle ++ euh je parle français comme euh étant ma deuxième langue et je parle aussi de de l'anglais
3. E.N Pourriez-vous préciser dans quel contexte vous avez appris ces langues
4. A.5 Euh + bon pour l'arabe euh comme je parle arabe dialectal + qui est ma langue native ++ et que + j'l'ai apprise depuis mon enfance + enfin c'est + c'est la langue qu'on utilise le plus à la maison + en dehors de la maison avec la famille ++ avec les amis + et + pour le français donc déjà comme j'ai vécu dans un pays francophone + où les + les grands-parents les parents parlent beaucoup de français + ben on est obligé de l'apprendre inst instinctivement pardon + et euh aussi le fait d'avoir de la famille surtout des cousins à peu près euh du même âge qui habite en France ça m'a beaucoup aidé je trouve à parler l'français dès l'enfance ++ et eumh ++ enfin ++ le mmh l'apprentissage de la langue à l'école + qui m'a aussi aidé parce que je suis tombé avec de bons professeurs franchement et voilà et pour l'anglais j'avais commencé à l'apprendre au collège + seulement que dis disons que j'étais pas vraiment à fond dans l'apprentissage mais + comme + nous sommes une génération qui est plutôt intéressée par les films les séries anglaises américaines + et surtout la musique aussi du coup ça nous a in influencé + et c'est comme ça que j'ai appris l'anglais
5. E.N D'accord + partagez-vous tout votre répertoire langagier avec votre famille
6. A.5 Euh :: ++ alors + bon j'dirais non ++ alors pourquoi j'dis non + c'est pasque + avec notre famille on a un ré un répertoire + un répertoire langagier et un registre précis ++ c'est pas le même répertoire langagier qu'on utilise avec nos fam nos amis par exemple + ça c'est + c'est au niveau des registres + mais bien sûr au niveau du de la langue j'utilise beaucoup de l'arabe et aussi le français
7. E.N Est-ce que vous communiquez avec les membres de votre famille en alternant les langues
8. A.5 Mmh alors ça dépend ça dépend + y a ma familles qui sont en Algérie + euh en fait j'leur parle en arabe en alternant en alternant avec le français mais maintenant comme je suis en France ben disons que j'utilise plus le français avec ma famille qui vit ici enfaite

-
90. E.N Quelle fonction ou quel métier vos parents exercent-ils
10. (Rupture de l'appel)
11. A.5 Euh quelle question c'était les fonctions ou quel métier vos parents exercent-ils
c'est ça
12. E.N oui
13. A.5 Oui alors euh comme + comme j'ai grandi avec ma grand-mère ça s'rait plus
intéressant de mentionner son métier à elle je trouve/
14. E.N oui/
15. A.5 Qui était une prof de français et je trouve que cela m'a beaucoup aidé pour mon
apprentissage du français
16. E.N Mh est-ce que les f les fonctions euh ++ est-ce que euh les f ouais ttends + ça
c'est bon parlez-vous + dans une ou plusieurs langues régulièrement avec vos
frères et sœurs ?
17. A.5 Mmm alors euh +++ (rire) alors comme j'l'ai mentionné j'ai vécu seulement
avec ma grand-mère + du coup c'est avec elle que je j'ai pu utiliser mon
répertoire langagier mais si non euh + ça s'rait toujours l'arabe en alternant du
français + c'est + enfaite c'était qu'à elle + que je parlais enfaite euh ++ comme
je suis aussi la fille unique + du coup voilà c'est c'tait avec elle que je parlais
arabe an alternant du du français
18. E.N mmh + pourriez-vous accorder un statut par degré d'importance à chacune des
langues que vous utilisez
19. A.5 Mmm alors ben j'dirais dans ma vie de tous les jours ça s'rait 45% + attends +
45% de l'arabe ++ 30 + 30% du français et attends je sais p on calcule je suis un
peu perdu oui et 25 de l'anglais/
20. E.N D'ac/
21. A.5 Oui ça fait 100%
22. E.N (rire) d'accord
23. A.5 (rire)

24. E.N Pourriez-vous dire si votre répertoire langagier est influencé par celui des membres de votre famille
25. A.5 Attends pourriez-vous dire si votre répertoire langagier est+/ influencé par qui
26. E.N influencé par celui des membres de votre famille
27. A.5 Alors oui bien sûr la langue ou les langues qui sont parler par xx membre de la famille influence beaucoup notre répertoire langagier + mais je trouve qu'on est beaucoup plus influencé par le répertoire langagier de la mère ou par exemple de la grand-mère qui + euh dans mon cas + euh parce que elles sont plus présente dans le foyer j'dirais + c'est elles avec qui on peut + on peut communiquer on peut plus converser ou avoir plus d'interactions
28. E.N mmh + est-ce que vos études universitaires ont influencé vos pratiques langagières au sein de votre famille
29. A.5 Eumm alors moi personnellement non j' dirais non parce que j'trouve pas que mes études universitaires ont influencé mes pratiques langagières + euh parce que déjà de base on parlait beaucoup le français à la maison + du coup y'avait rien qui a changé a pro à propos d'ça + c'est-à-dire eumh on l'utilisait déjà avant que j'commence mes études déjà j'on parlait français + du coup j'trouve pas que mes + mes études en langues française ont influencées mes pratiques langagières au sein de ma famille
30. E.N d'accord + maintn'ant puisque vous êtes en France est- ce que le fait euh d'avoir changé de pays d'être en France précisément + a influencé vos pratiques
31. A.5 Alors + ça c'est un grands oui ++ j' dirais (rire) ben oui bien sûr parce que là je suis obligé de pratiquer plus le français de parler je suis je suis obligé de ++ de + d'avoir des interactions avec les gens + quand j'pars dehors quand j'vais pour acheter un truc même un simple truc il faut que je parle anglais euh le français pardon et + eumh se faire des amis + ben les amis ça s'rait bien sûr soit euh soit des français soit même si c'est + c'est des gens qui + qui sont étranger ben comme ils sont en France ils sont obligés de parler français du coup oui ça ça m'a beaucoup aidé et j'trouve que ++ je pense que mon français y s'est bien améliorer eummh ben voilà (rire)

